

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 955

15 avril 2014

SOMMAIRE

Annagab S.A.	45794	JPMP GCO Equity Investments, S.à r.l.	45836
EIF Soparfi A S.à r.l.	45838	JS Finance Sàrl	45838
Illivama S.à r.l.	45840	J'y Crois S.à r.l.	45837
Immobilière de l'Ouest	45838	Kaefer Wanner Luxembourg S. à r.l.	45838
Industrielogistik Verwaltung S.à r.l.	45837	MONO Luxembourg	45839
JA & BA Invest S.à r.l.	45837	MPT RHM Christiaan	45840
JAS Worldwide	45837	MPT RHM Holdco	45840
JC International Distribution Services GmbH	45836	MPT RHM Park	45838
Jeffa Holding S.A. SPF	45836	MPT RHM Sonnenwende	45839
Jenny Assurances Sàrl	45837	MPT RHM Vesalius	45839
		MS Design S.A.	45839

Annagab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 183.454.

In the year two thousand and fourteen, the thirty-first day of March,
before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held:

an extraordinary general meeting of the sole shareholder (the Meeting) of Annagab S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 183454 (the Company). The Company was incorporated on 7 January 2014 pursuant to a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of February 26, 2014, number 518. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg on 7 March 2014, not published yet in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is opened at 11.00 a.m. by Mr Franck Deconinck (the Chairman).

The Chairman appoints Mr Abdelhakim Chagaar as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Ms Lauryane Decuber as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the undersigned notary to record the following:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of convening notices;
2. creation of three classes of shares in the share capital of the Company, being the class A shares, the class B shares and the class C shares, and conversion of the current thirty-one thousand (31,000) shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each into thirty-one thousand (31,000) class A shares of the Company;
3. increase of the share capital of the Company by an amount of three thousand sixty-six euros (EUR 3,066.-) in order to bring the share capital from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), represented by thirty-one thousand (31,000) class A shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to the amount of thirty-four thousand sixty-six euros (EUR 34,066.-), by the issuance of three thousand sixty-six (3,066) class B shares of the Company, and subscription for and payment of the newly issued class B shares;
4. approval of the report of the board of directors of the Company for the purpose of article 32-3 (5) of the Law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended and creation of an authorised share capital of the Company;
5. amendment and full restatement of the Articles in order to reflect the above items of the agenda;
6. appointment of the members of the Supervisory Board of the Company for a period of six (6) years;
7. amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer and/or employee of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., with full power of substitution, and any member of the management board of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the share capital increase in the share register of the Company; and
8. miscellaneous.

II. The proxyholder of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list. This attendance list signed by the proxyholder of the represented sole shareholder, the Bureau and the undersigned notary, together with the proxy of the represented sole shareholder, after having been signed "ne varietur", will remain annexed to the present deed.

III. It appears from the said attendance list, that all the shares in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the sole shareholder represented.

IV. The Meeting then decides to take the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the sole shareholder represented considering it as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create three classes of shares in the share capital of the Company, being the class A shares, the class B shares and the class C shares, and it resolves to convert the current thirty-one thousand (31,000) shares of

the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each into thirty-one thousand (31,000) class A shares of the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three thousand sixty-six euros (EUR 3,066.-) in order to bring the share capital from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), represented by thirty-one thousand (31,000) class A shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to the amount of thirty-four thousand sixty-six euros (EUR 34,066.-), by the issuance of three thousand sixty-six (3,066) class B shares of the Company.

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Templeton Strategic Emerging Markets Fund IV, LDC, a limited duration company incorporated under the terms of the Cayman Islands, represented by Templeton Asset Management Ltd., 7 Temasak Boulevard 38-03, Suntec Tower One, Singapore 038987, as investment manager on behalf of Templeton Strategic Emerging Markets Fund IV,

duly represented by Mr Torsten Schmitt, lawyer (who is a Luxembourg resident as hereby consented by the Meeting), by virtue of a power of attorney under a private seal given on March 21, 2014,

declares to subscribe to the three thousand sixty-six (3,066) class B shares of the Company having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of fifteen million euros (EUR 15,000,000.-), to be allocated as follows:

(i) an amount of three thousand sixty-six euros (EUR 3,066.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) an amount of fourteen million nine hundred ninety-six thousand nine hundred thirty-four euros (EUR 14,996,934.-) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The amount of fifteen million euros (EUR 15,000,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves, after having reviewed and approved the report of the board of directors of the Company for the purpose of article 32-3 (5) of the Law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, to authorise the board of directors of the Company for a period of five (5) years from the date of the publication of the present deed in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), and without prejudice to any renewals, to:

(i) increase the current share capital in whole or in part on one or more occasions by (a) a maximum amount of ten million Euro (EUR 10,000,000.-), by the issue of ten million (10,000,000) new Shares against payment in cash, or in kind or against an incorporation of share premium, account 115, distributable reserves or retained earnings and (b) a maximum amount of nineteen thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 19,375), by the issue of Class C Shares on the exercise of any Warrants that may be issued by the Company from time to time against payment in cash (such payment being equal at least to the aggregate nominal value of the Class C Shares to be issued);

(ii) determine the place and date of the issue (or any successive issue) and the terms and conditions of the subscription for the Shares;

(iii) determine the allocation of the subscription price for the Shares to the share capital, share premium and/or any other reserve account of the Company;

(iv) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new Shares, if any, and determine the persons who are authorised to subscribe to the new Shares; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

Fifth resolution

As a consequence of the above and in order to reflect the above resolutions, the Meeting resolves to amend and fully restate the Articles as follows and has thus requested the undersigned notary to enact the following amendment and full restatement of the Articles:

I. Definition

The following definitions shall apply herein:

Appointing Class C Equityholder means PIK Class C Equityholder or the Second Lien Class C Equityholder.

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time.

Affiliate means in relation to any person, a subsidiary of that person or a holding company of that person or any other subsidiary of that holding company.

Business Competitor means a third party in respect of which the Initial Class A Shareholder has provided the relevant transferring Stakeholder with reasonable evidence that such third party is at the relevant time a competitor of the Initial Class A Shareholder in respect of the Business.

Business Day means any day on which banks are open for business in London, Luxembourg and Vienna (excluding Saturdays, Sundays and public holidays).

Business Plan means the business plan in respect of the Group, as agreed and amended from time to time.

Class A Shares means the class A Shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, outstanding from time to time.

Class A Supervisory Board Member shall have the meaning ascribed to it in article 17.1.(ii) (a).

Class B Shares means the class B Shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, outstanding from time to time.

Class B Supervisory Board Member shall have the meaning ascribed to it in article 17.1.(ii) (b).

Class C Equityholder means the Initial Class C Equityholder and any permitted transferees, successors or assigns or any holders of Class C Equity Securities from time to time.

Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer shall have the meaning ascribed to it in article 11.2.

Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right shall have the meaning ascribed to it in article 11.1.

Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag Shares shall have the meaning ascribed to it in article 11.1.

Class C Equity Securities means the Warrants and/or the Class C Shares.

Class C Equity Securities Acquisition Notice shall have the meaning ascribed to it in article 10.5 (ii) (a).

Class C Equity Securities Drag-Along Offer Terms shall have the meaning ascribed to it in article 14.3.

Class C Equity Securities Drag Shares shall have the meaning ascribed to it in article 14.3.

Class C Equity Securities Offeree shall have the meaning ascribed to it in article 10.2.

Class C Equity Securities Offer Period shall have the meaning ascribed to it in article 10.1.

Class C Equity Securities Offer Price shall have the meaning ascribed to it in article 14.2.

Class C Equity Securities Offer Notice shall have the meaning ascribed to it in article 10.2.

Class C Equity Securities Offer Shares shall have the meaning ascribed to it in article 14.1.

Class Portion shall have the meaning ascribed to it in article 22.3.

Class C Shares means the class C Shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued upon the exercise of the Warrants pursuant to the Warrant Instrument and outstanding from time to time.

Class C Supervisory Board Member shall have the meaning ascribed to it in article 17.1.(ii) (c).

Company means Annagab S.A., a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies under number B 183.454.

Companies Law means the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended.

Completion means completion of any initial Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

Connected Person means (i) a Stakeholder or (ii) any member of a Stakeholder's group which is not a Group Company or (iii) a member of the Supervisory Board.

Debt Transfer shall have the meaning ascribed to it in article 8.3 (i).

Distributable Amount shall have the meaning ascribed to it in article 22.3.

Drag-Along Acceptance Notice shall have the meaning ascribed to it in article 13.2 (ii).

Drag-Along Notice shall have the meaning ascribed to it in article 13.2.

Drag-Along Right shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

Drag Offer Price shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

Drag Offer Terms shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

Drag Shares shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

EBITDA means earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization.

Eligible Class B Shareholder means the Initial Class B Shareholder, as long as it holds Shares representing at least nine per cent (9%) of the Fully Diluted Share Capital (rounding up, to the extent that such shareholding is incrementally less than nine per cent (9%) as a consequence of the necessity of issuing whole shares pursuant to any issue of Shares in connection with a cash exercise of the Warrants) reduced by (i) any dilution pursuant to an Equity Cure (ii) any dilution pursuant to a cashless exercise of Warrants in accordance with the Warrant Instrument and any Shareholder Agreement which may be entered into from time to time and (iii) any transfer of Shares on the basis of the Initial Class B Shareholder Tag-Along Right pursuant to article 12.

Eligible Class C Equityholder means the Initial Class C Equityholder (i) as long as it holds Equity Securities representing at least seventeen point five per cent (17.5%) plus one Equity Security of the Fully Diluted Share Capital or (ii) any permitted transferee of the Initial Class C Equityholder provided that such transferee has assumed all rights and obligations

of the Initial Class C Equityholder under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, the Warrant Instrument, and any Shareholder Agreement which may be entered into from time to time, and holds Equity Securities representing at least seventeen point five per cent (17.5%) plus one Equity Security of the Fully Diluted Share Capital, provided further that, there shall not be more than one Eligible Class C Equityholder at any time and, in the event that at any time more than one person falls within the definitions set out at (i) and (ii) above, the Eligible Class C Equityholder shall be deemed to be the individual holding the largest number of Equity Securities.

Eligible Class C Equityholder Drag-Along Notice shall have the meaning ascribed to it in article 14.4.

Eligible Class C Equityholder Drag-Along Price shall have the meaning ascribed to it in article 14.3.

Eligible Class C Equityholder Drag-Along Right shall have the meaning ascribed to it in article 14.3.

Environmental Remediation Plan means the measures and expenditure agreed to be undertaken by the Group in respect of certain environmental issues associated with various companies forming part of the Helios Group.

Equity Cure means any funds raised by the Company from time to time for the purpose of injecting them (directly or indirectly) into any Group Company in order to cure the actual or potential breach of any financial covenant under (a) any first lien indebtedness which may be due from Remho or (b) any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time.

Equity Securities means the Shares and the Warrants outstanding from time to time.

Expert shall have the meaning ascribed to it in article 10.3.

Fair Value shall have the meaning ascribed to it in article 10.3.

FMV Shares means Shares issued by the Company from time to time for full value or on arm's length terms as verified by the auditors of the Company.

Fully Diluted Share Capital means the aggregate of (i) the Equity Securities which have been issued or granted at the relevant time and (ii) all Shares which would be issued to Initial Class B Shareholder pursuant to any Shareholder Agreement which may be entered into from time to time, if all remaining unexercised Subscription Rights are exercised to their maximum extent in cash at the relevant time.

General Meeting the general meeting of shareholders of the Company.

Group means the Company and all the subsidiaries or subsidiary undertakings of the Company from time to time.

Group Company means any member of the Group from time to time.

Group Transferee shall have the meaning ascribed to it in article 8.1.

Helios Group means Helios Sestavjeno podjetje za kapitaliske nalozbe in razvoj d.d, and its subsidiaries from time to time.

Initial Class A Shareholder means the initial holder of all the Class A Shares as recorded in the share register of the Company, and any permitted transferees, successors or assigns or any holders of Class A Shares from time to time.

Initial Class B Shareholder means the initial holder of all the Class B Shares as recorded in the share register of the Company.

Initial Class B Shareholder Tag-Along Offer shall have the meaning ascribed to it in article 12.2.

Initial Class B Shareholder Tag-Along Right shall have the meaning ascribed to it in article 12.1.

Initial Class B Shareholder Tag Shares shall have the meaning ascribed to it in article 12.1.

Initial Class C Equityholder means the initial holder of all the Warrants as recorded in the warrant register of the Company.

Investment Amount means fifteen million euros (EUR 15,000,000.-).

IRR means the internal rate of return (gross of management fees and expenses) for the Initial Class B Shareholder on its Investment Amount.

Legal Reserve shall have the meaning ascribed to it in article 22.1.

Lock-In Period means the three (3) year period commencing on the date of the Completion.

Luxco II means Omapiép S.à r.l., a private company limited by shares (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 183.475.

Luxco II Attributable Net Income means (a) the Company's income attributable to the Company's shareholding in Luxco II, less (b) the operating, financing and other costs of the Company applicable to the period used for the purposes of calculating the attributable income pursuant to sub-paragraph (a) above (without double-counting) and attributable to the Company's shareholding in Luxco II.

Management Board means the management board of the Company, from time to time.

Minimum Transfer Amount means two thousand seven hundred sixty-eight (2,768) Equity Securities, subject to pro-rata adjustment in the event of the issue of any additional Equity Securities from time to time.

Non-Selling Party shall have the meaning ascribed to it in article 9.2.

Offer Class C Equity Securities shall have the meaning ascribed to it in article 10.2.

Offer Notice shall have the meaning ascribed to it in article 9.2.

Offer Period shall have the meaning ascribed to it in article 9.2 (v).

Offer Price shall have the meaning ascribed to it in article 9.2 (iii).

Offer Shares shall have the meaning ascribed to it in article 9.2 (i).

Offer Terms shall have the meaning ascribed to it in article 9.2 (iv).

PIK Class C Equityholder means the Class C Equityholder (if any) that holds (i) the majority by value of any amounts which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder under any PIK indebtedness, and (ii) not less than 5% plus one Equity Security of the Fully Diluted Share Capital.

Price shall have the meaning ascribed to it in article 10.3.

Purchase Notice shall have the meaning ascribed to it in article 9.4 (ii).

Qualified Majority means the holders of Shares representing (in aggregate) not less than 60% of the votes attached to all of the Shares from time to time.

Qualified Majority Consent Matters means:

1 make any change to the auditors of the Company;

2 make any change to the accounting reference date of the Company;

3 acquire the whole or part of the undertaking of any other person or dispose of the whole or part of the undertaking of the Group (including any acquisition or disposal effected by way of a series of connected acquisitions or disposals), to a third party otherwise than in accordance with the Business Plan, where such acquisition or disposal (or series of connected acquisitions or disposals) has an aggregate consideration payable or received exceeding (i) where the relevant transaction occurs within twenty-four (24) months of Completion, thirty-five million euro (EUR 35,000,000.-) and (ii) where the relevant transaction occurs twenty-four (24) months or more after Completion, one hundred per cent (100%) of the EBITDA of the Group calculated by reference to the latest consolidated accounts available in respect of the Group and, in each case:

(a) is not demonstrated to the reasonable satisfaction of the parties as being on an arm's length basis for fair market value; or

(b) otherwise involves any subsidiary, affiliate or holding company of the Initial Class A Shareholder (other than a member of the Group);

4 other than in accordance with the Business Plan, carry out any mergers or reorganisations involving one or more companies outside the Group and with respect to which, in each case, Group Companies are involved that have (individually or in aggregate within any given financial year) a value exceeding (i) where the relevant transaction occurs within twenty-four (24) months of Completion, thirty-five million euro (EUR 35,000,000.-) and (ii) where the relevant transaction occurs twenty-four (24) months or more after Completion, one hundred per cent (100%) of the EBITDA of the Group calculated by reference to the latest consolidated accounts available in respect of the Group;

5 other than (i) any replacement of the existing joint venture between the Helios Group and PPG Industries Incorporated in accordance with the terms of (a) any first lien indebtedness which may be due from Remho from time to time or (b) any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time or (ii) in accordance with the Business Plan, form or enter into any partnership, consortium, joint venture or any other unincorporated association carrying on a trade or business or any other similar arrangement whether or not with a view to profit, other than any partnership, consortium, joint venture or any other unincorporated association or other similar arrangement which, in each case, does not involve assets of the Group which have an aggregate value in excess of (i) where the relevant transaction occurs within twenty-four (24) months of Completion, thirty-five million euro (EUR 35,000,000.-) and (ii) where the relevant transaction occurs twenty-four (24) months or more after Completion, 100% of the EBITDA of the Group calculated by reference to the latest consolidated accounts available in respect of the Group;

6 any increase or refinancing of any indebtedness of the Group (including shareholder loans) (i) which would result in the net debt/EBITDA ratio of the Group being a multiple of four (4) or more (excluding (a) any additional indebtedness permitted pursuant to the terms of any first lien indebtedness which may be due from Remho from time to time or any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time, and (b) any repayment or refinancing of any first lien indebtedness which may be due from Remho from time to time or any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time) or (ii) the terms of which involve total blended cash pay interest costs in excess of prevailing LIBOR + seven hundred fifty (750) basis points (excluding any refinancing of the second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time where the total blended cash pay interest costs attributable to such refinancing are lower than those applicable to the second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time);

7 proposing or taking any voluntary steps to wind up any Group Company or the filing of a petition for voluntary winding-up by any Group Company or the making of any arrangement by any Group Company with creditors generally or any application for an administration order or for the appointment of a receiver or administrator in respect of any

Group Company, in each case where such Group Company has a value in excess of (i) where the relevant transaction occurs within twenty-four (24) months of Completion, thirty-five million euro (EUR 35,000,000.-) and (ii) where the relevant transaction occurs twenty-four (24) months or more after Completion, one hundred per cent (100%) of the EBITDA of the Group calculated by reference to the latest consolidated accounts available in respect of the Group;

8 enter into or vary any transaction or series of transactions (other than any transaction specified in any transitional services agreement or contemplated by or permitted under (a) any first lien indebtedness which may be due from Remho from time to time or (b) any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time) between any Group Company and a Connected Person, which would result in the total amounts payable between the Group Companies and Connected Persons having an aggregate value of more than one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000) (subject to a five per cent (5%) per annum increase) in any fiscal year; and

9 enter into, or permit any Group Company to enter into (except with respect to paragraph 1 above, which shall only apply to material subsidiaries (as may be determined in a Shareholder Agreement that may be entered into from time to time) from time to time and not to any other Group Companies, and paragraph 2 above), any agreement, commitment or arrangement in respect of any of the above.

it being understood that the above listed matters do not include the execution and performance of (i) any initial agreement which would result in any first lien indebtedness due from Remho, (ii) any initial agreement which would result in any second lien and PIK indebtedness due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, (iii) any initial Warrant Instrument, (iv) any initial investment agreement which may be entered into by the Company and the Initial Class B Shareholder, and any relevant ancillary documents thereto and any transactions specifically contemplated thereunder.

Related Fund in relation to a fund, limited partnership or other entity (the First Fund), means a fund, limited partnership or other entity which is managed or advised by the same investment manager or investment adviser as the First Fund or, if it is managed by a different investment manager or investment adviser, a fund, limited partnership or other entity whose investment manager or investment adviser is an Affiliate of the investment manager or investment adviser of the First Fund, or which is a co-investment vehicle under common control with the First Fund.

Remaining Parties shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

Remho means Remho Beteiligungs GmbH, FN 258099 h, with seat in Vienna and business address Alserbachstraße 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienna, Austria

Right of First Offer Period shall have the meaning ascribed to it in article 10.5.

Right of Pre-Emption shall have the meaning ascribed to it in article 9.4 (ii).

Second Lien Class C Equityholder means the Class C Equityholder (if any) that holds (i) the majority by value of the any amounts which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder under any second lien indebtedness and (ii) not less than 12.5% plus one Equity Security of the Fully Diluted Share Capital.

Selling Party shall have the meaning ascribed to it in article 9.1.

Shareholder Agreement means any agreement which may be entered into from time to time, between the Company and all the Stakeholders from time to time, governing their rights and obligations in the Company, as may be amended from time to time.

Shareholders means the shareholders of the Company, from time to time.

Shares means any and all shares (regardless of the class) in the share capital of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, outstanding from time to time.

Special Dividend shall have the meaning ascribed to it in article 22.4.

Stakeholders means the Initial Class A Shareholder, the Initial Class B Shareholder and the Initial Class C Equityholder (and any of their respective permitted transferees, successors or assigns, and Stakeholder shall be construed accordingly).

Stakeholder Proportion shall have the meaning ascribed to it in article 9.2 (v).

Supervisory Board means the supervisory board of the Company.

Subscription Rights means the rights to subscribe for Class C Shares pursuant to the Warrant Instrument.

Supervisory Board Consent Matters means:

1. the acquisition (whether in a single transaction or series of transactions) any material asset(s) or any business (or material part of any business) or any shares in any company or make any other investment not within the scope anticipated by the Business Plan with a value in excess of ten million euro (EUR 10,000,000.-);

2. the entry into, modification or termination of any contract or arrangement not within the scope anticipated by the Business Plan which does or could involve liability to make payments in excess of ten million euro (EUR 10,000,000.-);

3. settle or adjust the remuneration of any executive manager or director of any Group Company in each individual case in excess of one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.-); and

4. the entry into, or permission that any Group Company enter into, any agreement, commitment or arrangement in respect of any of the above, it being understood that the above listed matters do not include the execution and performance of (i) any initial agreement which would result in any first lien indebtedness due from Remho, (ii) any initial agreement which would result in any second lien and PIK indebtedness due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, (iii) any initial Warrant Instrument, (iv) any initial investment agreement which may be entered into by the

Company and the Initial Class B Shareholder, and any relevant ancillary documents thereto and any transactions specifically contemplated thereunder.

Third Party Class C Equity Securities Offer shall have the meaning ascribed to it in article 14.3.

Third Party Offer shall have the meaning ascribed to it in article 13.1.

Third Party Purchaser shall have the meaning ascribed to it in article 9.1.

Third Party Sale Class C Equity Securities shall have the meaning ascribed to it in article 10.8.

Warrants means the warrant(s) over Class C Shares which may be issued by the Company to the Initial Class C Equityholder pursuant to a Warrant Instrument. When the context so requires, Warrants shall mean the aggregate nominal value of the Class C Shares which would be issued by the Company upon exercise of all outstanding Subscription Rights pursuant to the Warrant Instrument.

Warrant Instrument means any warrant instrument pursuant to which the Company issues Warrants to the Class C Equityholder.

II. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the Company is “Annagab S.A.”. The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the Companies Law, and these Articles.

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Management Board. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Management Board. If the Management Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds, warrants, and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

III. Capital

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-four thousand sixty-six Euro (EUR 34,066.-), represented by thirty-one thousand (31,000) Class A Shares and three thousand sixty-six (3,066) Class B Shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and, if issued, Class C Shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. Subject to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time, the Management Board is authorised, for a period of five (5) years from the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the extraordinary General Meeting dated 31st of March 2014, and without prejudice to any renewals, to:

(i) increase the current share capital in whole or in part on one or more occasions by (a) a maximum amount of ten million Euro (EUR 10,000,000.-), by the issue of ten million (10,000,000) new Shares against payment in cash, or in kind or against an incorporation of share premium, account 115, distributable reserves or retained earnings and (b) a maximum amount of nineteen thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 19,375.-), by the issue of Class C Shares on the exercise of any Warrants that may be issued by the Company from time to time against payment in cash (such payment being equal at least to the aggregate nominal value of the Class C Shares to be issued);

(ii) determine the place and date of the issue (or any successive issue) and the terms and conditions of the subscription for the Shares;

(iii) determine the allocation of the subscription price for the Shares to the share capital, share premium and/or any other reserve account of the Company;

(iv) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new Shares, if any, and determine the persons who are authorised to subscribe to the new Shares; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

5.4. Subject to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time, the Company may create one or more share premium or capital contribution accounts/reserves, each of which may be specifically allocated and attached to a particular class of Shares.

IV. Shares - Share transfer

Art. 6. General.

6.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. All Shares shall have the same rights and obligations, except to the extent otherwise provided by the Articles, the Companies Law or any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

6.4. A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.5. Subject to any Shareholder Agreement and the provisions under this section that may entered into from time to time, the Shares are freely transferrable.

6.6. A Share transfer shall only be carried out by the entry in the register of Shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

(iii) following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code,

subject to the provisions of any Shareholder Agreement that may entered into from time to time and these Articles.

6.7. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer, subject to the provisions of any Shareholder Agreement that may entered into from time to time and these Articles.

6.8. The Company may redeem its own Shares within the limits set out in the Companies Law and any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

Art. 7. Restrictions on transfer of Equity Securities.

7.1. No sale, transfer or disposal of Equity Securities shall be allowed save for a transfer of the entire legal and beneficial interest in the Equity Securities in accordance with the provisions of any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time, and subject to compliance with the provisions of the Companies Law.

7.2. Save as provided in article 8 and the provisions of any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time:

(i) the Initial Class B Shareholder shall not transfer any Shares at any time before the expiry of the Lock-In Period;

(ii) no Class C Equityholder shall transfer any Class C Equity Securities:

a. before the expiry of the Lock-In Period; or

b. at a time when a default or an event of default is continuing or an acceleration event has occurred under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, unless the relevant transfer forms part of a larger transaction pursuant to which the Eligible Class C Equityholder will transfer all of its interests under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, and Class C Equity Securities to the same third party.

7.3. No transfer by a Stakeholder shall consist of less than the lesser of (a) the Minimum Transfer Amount or (b) all of its Equity Securities.

7.4. Without prejudice to article 7.2, the provisions of articles 9, 10, 11, 12, 13 and 14 shall apply when a Stakeholder proposes to transfer any Equity Securities unless each of the other Stakeholders has given its prior consent in writing to the transfer.

7.5. Any transfer by a Stakeholder (other than the Initial Class A Shareholder) to a Business Competitor of the Initial Class A Shareholder otherwise valid under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time shall not be permitted unless such transfer takes place:

(i) with the prior written consent of the Initial Class A Shareholder; or

(ii) at a time when an event of default exists and is continuing under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, and the relevant transfer forms part of a larger transaction pursuant to which the Eligible Class C Equityholder transfers all of its interests under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, and Class C Equity Securities to the same third party provided that any such transfer shall first be subject to articles 9, 11 and 12 (*mutatis mutandis*) (for this purpose treating the Eligible Class C Equityholder as the Selling Party, the Offer Shares as constituting all Class C Equity Securities held by the Eligible Class C Equityholder at the relevant time and, for the purposes of articles 11 and 12, the Initial Class A Shareholder and the Eligible Class B Shareholder shall have the right to sell all of their Equity Securities under the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right or, as the case may be, Initial Class B Shareholder Tag-Along Right); or

(iii) where such transfer is made pursuant to a trade sale in accordance with any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

Art. 8. Permitted transfers.

8.1. Notwithstanding the provisions of article 7 but subject to compliance with the provisions of the Companies Law, any Stakeholder may at any time transfer its Equity Securities to an Affiliate or Related Fund (a Group Transferee), provided that the Group Transferee first enters into an agreement of adherence to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time and that the transferor shall have notified the other Stakeholders and the Company of the proposed transfer, including the identity of the Group Transferee, how it qualifies as a Group Transferee and the number of Equity Securities to be transferred, at least ten (10) Business Days before its completion, and shall have provided any further information and evidence reasonably requested by them in relation to the Group Transferee.

8.2. Each of the Stakeholders agrees that:

(i) it shall procure that a Group Transferee shall, before ceasing to fall within the definition of “Group Transferee” in article 8.1, transfer all Equity Securities held by it back to that Stakeholder or to an entity that would qualify as a Group Transferee of that Stakeholder; and

(ii) from the date on which that Group Transferee ceases to fall within the definition of “Group Transferee” in article 8.1, such Group Transferee shall not exercise any rights attaching to its Equity Securities or any other rights that it may have as a Stakeholder.

8.3. Notwithstanding the provisions of article 7, and without prejudice to the rights under article 8.1, a Class C Equityholder may transfer all or at least the Minimum Transfer Amount of the Class C Equity Securities held by them to:

(i) any third party who has taken an assignment of any commitments under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, in each case, in accordance with the terms of the relevant indebtedness agreement (in each case, a Debt Transfer), provided that (i) the percentage of the total number of Class C Equity Securities so transferred to such third party is equal (to the extent reasonably possible) to the proportion of the total outstanding debt evidenced by any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, transferred pursuant to the relevant Debt Transfer, (ii) such transfer of the Class C Equity Securities is made at the same time as the relevant Debt Transfer, (iii) the transferee has entered into an agreement of adherence to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time and (iv) no default or event of default is continuing or acceleration event has occurred under any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time, in which case article 7.2.(ii).(b) shall apply; or

(ii) subject to article 7, any third party (i) with the prior written consent of the Initial Class A Shareholder or (ii) following the expiry of the Lock-In Period in accordance with article 10 (or, as applicable, article 9).

Art. 9. Right of Pre-Emption.

9.1. Subject to article 7, a Stakeholder (the Selling Party) may transfer some or all of its Equity Securities (i) to any bona fide third party purchaser (not being a transfer to a Group Transferee) or (ii) in a bona fide transaction to another Stakeholder (each being a Third Party Purchaser), provided that the Selling Party shall first comply with the terms of article 9, 11, 12, 13 and 14 unless:

(i) such transfer is made by the Initial Class A Shareholder at any time within twelve (12) months from the date of completion under the terms of any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder, and provided that (i) such transfer of Equity Securities does not result in the Initial Class A Shareholder

owning less than 50% plus one Equity Security of the total outstanding Equity Securities; and (ii) the Initial Class A Shareholder shall only be permitted to enter into one (1) transaction pursuant to this article 9.1(i); or

(ii) the proposed transfer is to take place prior to, or on, the date falling eight (8) years after the date of Completion and relates to Class C Equity Securities in which case article 10 shall apply in the place of this article 9.

9.2. Before entering into any agreement with a Third Party Purchaser, the Selling Party shall serve an offer in writing (the Offer Notice), together with a copy of a draft share sale and purchase agreement with such Third Party Purchaser substantially in final form, on each of the other Stakeholders (each, a Non-Selling Party) identifying:

- (i) the total number and type of Equity Securities proposed to be sold by the Selling Party (the Offer Shares);
- (ii) the proposed Third Party Purchaser which has expressed an interest in acquiring the Offer Shares;
- (iii) the transfer price (in cash as non-cash offers will not be accepted) (the Offer Price);
- (iv) any other material terms and conditions (the Offer Terms);

(v) an offer to sell to each Non-Selling Party such proportion of the Offer Shares as corresponds to the proportion which the number of Equity Securities held by that Non-Selling Party bears to the total number of Equity Securities held by all of the Non-Selling Parties (such ratio of Equity Securities to include for this purpose the additional Shares to be issued to the Initial Class B Shareholder in accordance with any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time upon a cash exercise of all outstanding Subscription Rights) (its Stakeholder Proportion) as at the close of business on the immediately preceding Business Day, which is open for acceptance for at least thirty (30) days (the Offer Period);

- (vi) each Non-Selling Party's Stakeholder Proportion; and
- (vii) whether it is exercising a Drag-Along Right or an Eligible Class C Equityholder Drag-Along Right.

9.3. An Offer Notice may not be withdrawn after it has been given by the Selling Party to the Non-Selling Parties.

9.4. Before the expiry of the Offer Period, a Non-Selling Party shall either:

(i) give notice in writing to the Selling Party confirming its decision not to exercise the Right of Pre-Emption (as defined below) and, in the case of a Non-Selling Party which is the Eligible Class C Equityholder or the Initial Class A Shareholder, the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right, and, in the case of a Non-Selling Party which is the Initial Class B Shareholder and where applicable, the Initial Class B Shareholder Tag-Along Right; or

(ii) if it wishes to exercise its right to purchase the Offer Shares (its Right of Pre-Emption), give notice in writing (the Purchase Notice) to the Selling Party which shall:

- a. confirm that the Non-Selling Party wishes to exercise a Right of Pre-Emption;
- b. confirm whether it wishes to apply to acquire Offer Shares in excess of its Stakeholder Proportion, by identifying the number of Offer Shares in excess of its Stakeholder Proportion that it wishes to acquire; and
- c. fix a date and time for completion of the purchase of the Offer Shares in respect of which it wishes to exercise its Right of Pre-Emption which (subject only to obtaining any required corporate or merger control authorities or shareholder consents and other customary conditions within customary periods) shall be no later than ten (10) Business Days after the date of the Purchase Notice; or

(iii) in the case of a Non-Selling Party which is the Eligible Class C Equityholder or the Initial Class A Shareholder, if it wishes to exercise the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right in lieu of exercising its Right of Pre-Emption, give notice in writing to the Selling Party to that effect in accordance with article 11, whereupon the terms of that article shall apply; or

(iv) in the case of a Non-Selling Party which is the Initial Class B Shareholder and where applicable, if it wishes to exercise the Initial Class B Shareholder Tag-Along Right in lieu of exercising its Right of Pre-Emption, give notice in writing to the Selling Party to that effect in accordance with article 12, whereupon the terms of that article shall apply.

9.5. If a Non-Selling Party fails to give a notice prior to the expiry of the Offer Period in accordance with article 9.4, it shall be deemed not to have exercised either its Right of Pre-Emption and, where applicable, in the case of the Eligible Class C Equityholder or the Initial Class A Shareholder, the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right, and, in the case of the Initial Class B Shareholder, the Initial Class B Tag-Along Right.

9.6. If any Non-Selling Party has applied to acquire less than its Stakeholder Proportion of Offer Shares, the excess shall be allocated (as nearly as may be) to each Non-Selling Party which has applied to acquire Offer Shares in excess of its Stakeholder Proportion, in proportion to the number of Shares held by all Non-Selling Parties which have so applied, up to a maximum allocation of the number of Offer Shares that it has applied for.

9.7. If the Non-Selling Parties do not elect, in the aggregate, to exercise their Rights of Pre-Emption in respect of the total number of Offer Shares, the Selling Party shall be entitled in its discretion either to:

(i) withdraw its Offer Notice and retain all of its Equity Securities (in which case all Purchase Notices shall cease to be of any effect); or

(ii) transfer or procure the transfer of all Offer Shares to the Third Party Purchaser on the basis of the share sale and purchase agreement (subject only to obtaining any required corporate or merger control authorities or shareholder consents and other customary conditions within customary periods) submitted to each Non-Selling Party pursuant to article 9.2,

in the case of paragraph (ii), within a period of sixty (60) Business Days following the expiry of the Offer Period at a price not less than the Offer Price and on the Offer Terms, provided that the Third Party Purchaser first enters into an agreement of adherence to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time. This article 9.7 shall be subject to any exercise of the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right, and/or Initial Class B Shareholder Tag-Along Right, as applicable. If the Selling Party fails to sell the Offer Shares to the Third Party Purchaser, in accordance with article 9.7 (ii), within sixty (60) Business Days following the expiry of the Offer Period but without prejudice to articles 8 and 13, it shall be prohibited from transferring, or procuring the transfer, of Offer Shares without first serving a new Offer Notice in accordance with this article 9.

9.8. The implementation of an Offer Notice procedure under this article 9 and the completion of any resulting sale and purchase of Equity Securities shall be without prejudice to any rights, remedies or claims that any Stakeholder or the Company may have against any other Stakeholder under the terms of any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

Art. 10. Right of First Offer in respect of Class C Equity Securities.

10.1. Subject to article 7, the Class C Equityholder may transfer Class C Equity Securities consisting of at least the Minimum Transfer Amount (or all of its Class C Equity Securities) to any Third Party Purchaser, provided that, to the extent that the proposed transfer of Class C Equity Securities is to take place prior to, or on, the date falling eight (8) years after the date of Completion (the Class C Equity Securities Offer Period), the Class C Equityholder shall first comply with the terms of this article 10. Following the expiry of the Class C Equity Securities Offer Period, this article 10 shall cease to apply to any transfer of Class C Equity Securities and article 9 shall instead apply to any transfer of Class C Equity Securities to Third Party Purchasers.

10.2. Before entering into any agreement with a Third Party Purchaser, the Class C Equityholder shall serve an offer in writing (the Class C Equity Securities Offer Notice) on the Company and, to the extent that they retain Equity Securities in the Company, the Initial Class A Shareholder and the Initial Class B Shareholder notifying them of its intention to sell and identifying the total number of Class C Equity Securities proposed to be sold (the Offer Class C Equity Securities). The Company shall as soon as possible confirm with the Initial Class A Shareholder and the Initial Class B Shareholder (if applicable) (a Class C Equity Securities Offeree) the fact that the Class C Equityholder has served a Class C Equity Securities Offer Notice and invite each Class C Equity Securities Offeree to indicate whether they would be interested in purchasing the Offer Class C Equity Securities.

10.3. Within twenty (20) Business Days after the receipt of the Class C Equity Securities Offer Notice, the interested Class C Equity Securities Offerees shall agree on a price per Class C Equity Securities with the Class C Equityholder. Failing such agreement, the interested Class C Equity Securities Offerees and the Class C Equityholder shall jointly instruct an established internationally recognised corporate finance practitioner who is independent of the Stakeholders and nominated by agreement between the interested Class C Equity Securities Offerees and the Class C Equityholder (failing which nominated by the Chairman for the time being of The London Stock Exchange) (the Expert) to determine the fair value of the Offer Class C Equity Securities calculated on the basis of a sale of the Company as a whole (without any discount because Class C Equity Securities (on exercise of the Subscription Rights) being sold represent a minority holding) (the Fair Value). In coming to his determination of the Fair Value the Expert shall take into account any recent transactions involving comparable companies, the net assets of the Group, and any indices published by or on behalf of The London Stock Exchange and any other major European or U.S. exchanges in relation to companies in the same sector as that of the Group and any disclosed interests in the Company by any credible trade purchaser(s). The Expert will be instructed to make his determination within thirty (30) Business Days of instruction. The Expert will act as an expert and not as an arbitrator in this capacity and his determination shall be final and binding, save in the case of manifest error. Each of the Stakeholders shall co-operate with the Expert in making available such information regarding the Group and its business as he may require in making his determination. Subject to article 10.4, the cost of the Expert's services shall be borne by the Company. The price per Class C Equity Securities determined by the Expert or as unanimously agreed between the interested Class C Equity Securities Offeree and the Class C Equityholder shall for the purpose of this article 10 be referred to as the Price.

10.4. The Class C Equityholder may revoke any Class C Equity Securities Offer Notice by written notice given to the Company and the Class C Equity Securities Offerees within five (5) Business Days after the date on which the Expert serves on the Class C Equityholder his written determination of the Fair Value. Where the Class C Equityholder revokes any Class C Equity Securities Offer Notice pursuant to this article 10.4, the Class C Equityholder shall bear the Expert's costs in respect of the relevant determination of the Fair Value.

10.5. Subject to article 10.4, within thirty (30) Business Days following the agreement or determination of the Price (the Right of First Offer Period), each Class C Equity Securities Offeree shall either:

(i) give notice in writing to the Class C Equityholder confirming its decision not to acquire the Offer Class C Equity Securities; or

(ii) if it wishes to acquire the Offer Class C Equity Securities, give notice in writing to the Class C Equityholder which shall:

a. confirm that the Class C Equity Securities Offeree wishes to acquire certain Offer Class C Equity Securities and specify the proportion of the Offer Class C Equity Securities it wishes to acquire (the Class C Equity Securities Acquisition Notice); and

b. fix a date and time for completion of its acquisition of the Offer Class C Equity Securities which (subject only to obtaining any required corporate or merger control authorities or shareholder consents) shall be no later than thirty (30) Business Days after the date of the Class C Equity Securities Acquisition Notice.

10.6. If any Class C Equity Securities Offeree fails to give notice prior to the expiry of the Right of First Offer Period, it shall be deemed not to have exercised its right to acquire the Offer Class C Equity Securities.

10.7. In the event that there are Class C Equity Securities Acquisition Notices to acquire more Offer Class C Equity Securities than are available, the Offer Class C Equity Securities shall be allocated prorata in accordance with the Stakeholder Proportion of the Class C Equity Securities Offerees (whereby all Class C Equity Securities Offerees shall be deemed to be a Non-Selling Party) who wish to so purchase.

10.8. If the Class C Equityholder does not receive Class C Equity Securities Acquisition Notices in respect of all of the Offer Class C Equity Securities (such remaining Offer Class C Equity Securities being the Third Party Sale Class C Equity Securities), the Class C Equityholder may within six (6) months following the expiry of the Right of First Offer Period sell or transfer all (but not part) of the Third Party Sale Class C Equity Securities to any Third Party Purchaser for a consideration payable immediately upon the transfer in cash that is not less than 95% of the Price and on such other terms as the Eligible Class C Equityholder may agree in its absolute discretion, provided that:

(i) the Class C Equityholder shall notify the Company and the other Stakeholders in writing of the proposed transfer and identity of the proposed Third Party Purchaser prior to entering into a legally binding agreement in respect of such transfer; and

(ii) the transferee enters into an agreement of adherence to any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time and provides documentation evidencing that the sale was at not less than 95% of the Price.

If the Class C Equityholder fails to transfer the Third Party Sale Class C Equity Securities to a Third Party Purchaser within six (6) months following the expiry of the Right of First Offer Period, it shall be prohibited from transferring, or procuring the transfer, of the Third Party Sale Class C Equity Securities without first serving a new Class C Equity Securities Offer Notice in accordance with this article 10.

10.9. Each of the Company and the Stakeholders hereby consents to and waives any rights of preemption and rights of first refusal whether under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time, the Articles or otherwise and without the need for the prior consent of any such party in respect of any transfer contemplated by article 10.8 above.

Art. 11. Eligible Class C Equityholder and Initial Class A Shareholder Tag-Along Right.

11.1. If a Selling Party proposes to transfer Equity Securities to a Third Party Purchaser in accordance with articles 9 or 10, the Selling Party shall offer to the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) by way of the Offer Notice a right, exercisable in lieu of exercising its Right of Pre-Emption, to require the Third Party Purchaser to purchase a proportion of the Equity Securities held by the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) as are equivalent to the proportion of the total Equity Securities held by the Selling Party that are proposed to be transferred to the Third Party Purchaser (the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag Shares), at the Offer Price and on the Offer Terms (a Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right) in accordance with this article 11, provided that, in the event that the proposed transfer by the Selling Party to the Third Party Purchaser would result in the Initial Class A Shareholder and the Initial Class B Shareholder ceasing to hold, in aggregate, 50% or more of the Fully Diluted Share Capital, the Eligible Class C Equityholder shall be entitled to sell all of the Class C Equity Securities owned by it at such point in time to the Third Party Purchaser and the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag Shares attributable to the Eligible Class C Equityholder shall be increased accordingly.

11.2. If the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) exercises the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Right in accordance with article 9.4 (iii), the Selling Party shall provide the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) with an offer in writing on behalf of the Third Party Purchaser to purchase all (but not some only) of the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag Shares at the Offer Price and on the Offer Terms (the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer).

11.3. If the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) accepts the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer, completion of the sale and purchase of Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag Shares pursuant to the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer shall be conditional on completion of the sale and purchase of the Equity Securities held by the Selling Party to the Third Party Purchaser and shall take place at the same time as such sale.

11.4. The implementation of a Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer under this article 11 and the completion of any resulting sale and purchase of Equity Securities shall be without prejudice to any rights, remedies

or claims that a Stakeholder or the Company may have against another Stakeholder under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

11.5. If the Selling Party fails to provide the Eligible Class C Equityholder and/or the Initial Class A Shareholder (as applicable) with the Class C Equityholder/Initial Class A Shareholder Tag-Along Offer, the Selling Party shall not be entitled to complete the proposed sale to the Third Party Purchaser and the Company shall not register any transfer of Equity Securities effected in accordance with such proposed sale.

Art. 12. Initial Class B Shareholder Tag-Along Right.

12.1. If the Initial Class A Shareholder proposes to transfer more than 25% of the total outstanding Equity Securities in the Company to a Third Party Purchaser in accordance with article 9, then the Initial Class A Shareholder shall offer to the Initial Class B Shareholder by way of the Offer Notice a right, exercisable in lieu of exercising its Right of Pre-Emption, to require the Third Party Purchaser to purchase a proportion of the Shares held by the Initial Class B Shareholder as are equivalent to the proportion of the total Shares held by the Initial Class A Shareholder to the Shares that are proposed to be transferred to the Third Party Purchaser (the Initial Class B Shareholder Tag Shares), at the Offer Price and on the Offer Terms (a Initial Class B Shareholder Tag-Along Right) in accordance with this article 12.

12.2. If the Initial Class B Shareholder exercises the Initial Class B Shareholder Tag-Along Right in accordance with article 9.4 (iv), the Initial Class A Shareholder shall provide the Initial Class B Shareholder with an offer in writing on behalf of the Third Party Purchaser to purchase all (but not some only) of the Initial Class B Shareholder Tag Shares at the Offer Price and on the Offer Terms (the Initial Class B Shareholder Tag-Along Offer).

12.3. If the Initial Class B Shareholder accepts the Initial Class B Shareholder Tag-Along Offer, completion of the sale and purchase of Initial Class B Shareholder Tag Shares to the Third Party Purchaser pursuant to that Initial Class B Shareholder Tag-Along Offer shall be conditional on completion of the sale and purchase of the Shares held by the Initial Class A Shareholder to the Third Party Purchaser and shall take place at the same time as such sale.

12.4. The implementation of an Initial Class B Shareholder Tag-Along Offer under this article 12 and the completion of any resulting sale and purchase of Shares shall be without prejudice to any rights, remedies or claims that a Stakeholder or the Company may have against another Stakeholder under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

12.5. If the Initial Class A Shareholder fails to provide the Initial Class B Shareholder with the Initial Class B Tag-Along Offer, the Initial Class A Shareholder shall not be entitled to complete the proposed sale to the Third Party Purchaser and the Company shall not register any transfer of Shares effected in accordance with such proposed sale.

Art. 13. Initial Class A Shareholder Drag-Along Rights.

13.1. If the Initial Class A Shareholder or any of its Affiliates receive an offer for the arm's length sale of all of the Equity Securities to a Third Party Purchaser (a Third Party Offer), the Initial Class A Shareholder shall have the right (the Drag-Along Right) to require the other Stakeholders (the Remaining Parties) to sell (or procure the sale of) all of the Equity Securities held by them (the Drag Shares) to the Third Party Purchaser at the same price (the Drag Offer Price) (which shall be calculated by reference to the number of Class C Shares attributable to such Warrants on a basis of a cashless exercise as at the date of the proposed completion of the Third Party Offer, calculated in accordance with the Warrant Instrument and assuming that additional Shares have been issued pursuant to article 5.3) and on the same terms (the Drag Offer Terms) as offered by the Third Party Purchaser to the Initial Class A Shareholders or any of its Affiliates in accordance with this article 13. The Initial Class A Shareholder's Drag-Along Right shall not be exercisable unless and until it has complied with the requirements of article 9 (for these purposes, treating the Offer Shares as being all of the Equity Securities held by the Initial Class A Shareholder at the relevant time, the Drag Offer Price as the Offer Price and the Remaining Parties as the Non-Selling Parties).

13.2. Where article 13.1 applies the Initial Class A Shareholder shall serve a notice (a Drag-Along Notice) on the Remaining Parties and the Company stating that the Initial Class A Shareholder is exercising its Drag-Along Right, following which:

- (i) articles 11 and 12 shall not apply in respect of the proposed sale which is the subject of the Drag-Along Notice;
- (ii) the Remaining Parties shall within thirty (30) Business Days of the date of the Drag-Along Notice serve on the Initial Class A Shareholder a notice agreeing to sell (or procure the sale of) the Drag Shares to the Third Party Purchaser in accordance with this article 13 (a Drag-Along Acceptance Notice);
- (iii) if any Remaining Party fails to serve a Drag-Along Acceptance Notice during the period specified in (ii) above it shall be deemed to have served a Drag-Along Acceptance Notice; and
- (iv) if a Remaining Party serves or is deemed to have served a Drag-Along Acceptance Notice, then, subject to the following terms of this article 13, it shall sell (or procure the sale of) the Drag Shares to the proposed Third Party Purchaser at the Drag Offer Price and on the Drag Offer Terms within sixty (60) Business Days following the acceptance of the Third Party Offer by the Initial Class A Shareholder, and the Initial Class A Shareholder shall be entitled to sell (or procure the sale of) their Equity Securities to the Third Party Purchaser on the same basis, such sale shall only be permitted to be conditional on receipt of any required merger control or other anti-trust regulatory approvals as well as other customary conditions within a customary timeframe.

13.3. If the Eligible Class C Equityholder objects to the Drag Offer Price, it shall be entitled to require, at the cost of the Company, the appointment of an Expert to determine the Fair Value (on the basis set out in article 10.3) of the Eligible Class C Equityholder's Drag Shares. The person of the Expert shall be an independent institution to be agreed between the Eligible Class C Equityholder and the Initial Class A Shareholder in accordance with the procedure set out in article 10.3. If the Drag Offer Price is (i) in respect of any exercise of the Drag-Along Right prior to the date falling eight (8) years after Completion, less than the Fair Value or (ii) in respect of any exercise of the Drag-Along Right on or after the date falling eight years after Completion, less than ninety-five per cent (95%) of the Fair Value, then, in each case, the Eligible Class C Equityholder shall have no obligation to sell (or procure the sale of) any Drag Shares to the Third Party Purchaser unless the aggregate consideration to be received by the Eligible Class C Equityholder is adjusted (i) in respect of any exercise of the Drag-Along Right prior to the date falling eight years after Completion, to match the Fair Value or (ii) in respect of any exercise of the Drag-Along Right on or after the date falling eight (8) years after Completion, to match ninety-five per cent (95%) of the Fair Value, and any Drag-Along Acceptance Notice served or deemed to have been served under article 13.2 shall lapse and have no further effect unless the aggregate consideration to be received by the Eligible Class C Equityholder is so adjusted. If the Drag Offer Price is not less than the Fair Value (or ninety-five per cent (95%) of the Fair Value, as the case may be) or the aggregate consideration to be received by the Eligible Class C Equityholder is adjusted as described above, the Eligible Class C Equityholder shall be obliged to sell (or procure the sale of) the Drag Shares to the Third Party Purchaser at the Drag Offer Price (or, as the case may be, the consideration as adjusted) and on the Drag Offer Terms and the Initial Class A Shareholder shall sell (or procure the sale of) their Shares to the Third Party Purchaser on the same basis within sixty (60) Business Days following acceptance of the Third Party Offer by the Initial Class A Shareholder, such sale shall only be permitted to be conditional on receipt of any required merger control or other anti-trust regulatory approvals as well as other customary conditions within a customary time-frame. It being understood that any Class C Equityholder not qualifying as Eligible Class C Equityholder shall be obliged to sell (or procure the sale of) any Drag Shares to the Third Party Purchaser at the Drag Offer Price (but not less than the Drag Offer Price) pursuant to this article 13 (but without the benefit of the right to object pursuant to this article 13.3) irrespective of the amount of the applicable Drag Offer Price.

13.4. If the Drag-Along Acceptance Notice lapses under article 13.3, the Initial Class A Shareholder shall be prohibited from transferring, or procuring the transfer, of their Equity Securities without first serving a new Offer Notice.

13.5. The Initial Class B Shareholder shall have no obligation to sell (or procure the sale of) any Drag Shares to the Third Party Purchaser unless the Initial Class B Shareholder receives an IRR of at least twenty-five per cent (25%) (minus any dividends paid to the Initial Class B Shareholder to date) on its Investment Amount, whereby the Initial Class A Shareholder may procure the upward adjustment of the consideration to be received by the Initial Class B Shareholder to match such requirement in which case the Initial Class B Shareholder shall be obliged to sell (or procure the sale of) its Drag Shares to the Third Party Purchaser.

13.6. Completion of the sale and purchase of Drag Shares to the Third Party Purchaser under this article 13 shall be conditional on completion of the sale of the Initial Class A Shareholder Equity Securities to the Third Party Purchaser and shall take place at the same time as such sale.

13.7. The implementation of a Drag-Along Right under this article 13 and the completion of any resulting sale and purchase of Drag Shares shall be without prejudice to any rights, remedies or claims that a Stakeholder or the Company may have against another Stakeholder under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

Art. 14. Eligible Class C Equityholder Drag-Along Rights.

14.1. At any time on or after the date falling eight (8) years after Completion, the Eligible Class C Equityholder shall be entitled to require, at the Company's cost, the appointment of an Expert to determine the Fair Value of all of the Equity Securities held by it at the relevant time (the Class C Equity Securities Offer Shares). The person of the Expert shall be an independent institution agreed between the Eligible Class C Equityholder and the Initial Class A Shareholder in accordance with the procedure set out in article 10.3 and selected from one of KPMG, Deloitte and Touche, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers and an internationally recognised investment bank. The determination of the Fair Value shall be promptly communicated to all Stakeholders.

14.2. Following the determination of the Fair Value in accordance with article 14.1, article 9 shall apply as if the Eligible Class C Equityholder was the Selling Party, the Offer Shares shall be deemed to constitute the Class C Equity Securities Offer Shares, the Offer Price shall be deemed to constitute a price equal to 95% of the Fair Value determined in accordance with article 14.1 (the Class C Equity Securities Offer Price) and the Offer Period shall be deemed to have commenced on the date of notification of the Fair Value in accordance with article 14.1. If Purchase Notices in respect of all of the Class C Equity Securities Offer Shares are not received prior to expiry of the Offer Period pursuant to this article 14.2, article 9 shall cease to apply in respect of any transfer of Equity Securities by the Eligible Class C Equityholder after such date, provided that such transfer is made within six (6) months following the expiry of the Offer Period at a price in cash equal to or greater than the Class C Equity Securities Offer Price.

14.3. If, within six (6) months following the expiry of the Offer Period pursuant to article 14.2, the Eligible Class C Equityholder receives an offer for the arm's length sale of all of the Equity Securities held by it from a Third Party Purchaser (a Third Party Class C Equity Securities Offer) at a price per Equity Security equal to or greater than the Class C Equity Securities Offer Price (the Eligible Class C Equityholder Drag-Along Price), the Eligible Class C Equityholder shall have

the right (the Eligible Class C Equityholder Drag-Along Right) to require all other Stakeholders to sell (or procure the sale of) all of the Equity Securities held by them (the Class C Equity Securities Drag Shares) to the Third Party Purchaser at the Eligible Class C Equityholder Drag-Along Price and otherwise on the terms offered by such Third Party Purchaser (the Class C Equity Securities Drag-Along Offer Terms) in accordance with this article 14.

14.4. Where article 14.3 applies, the Eligible Class C Equityholder shall serve a notice (an Eligible Class C Equityholder Drag-Along Notice) on the other Stakeholders and the Company stating that the Eligible Class C Equityholder is exercising its Eligible Class C Equityholder Drag-Along Right, following which, subject to the following terms of this article 14, each Stakeholder shall sell (or procure the sale of) the Class C Equity Securities Drag Shares to the proposed Third Party Purchaser at the Eligible Class C Equityholder Drag-Along Price and on the Class C Equity Securities Drag-Along Offer Terms within thirty (30) Business Days following the acceptance of the Third Party Offer by the Eligible Class C Equityholder, and the Eligible Class C Equityholder shall be entitled to sell (or procure the sale of) its Equity Securities to the Third Party Purchaser on the same basis.

14.5. Completion of the sale and purchase of Class C Equity Securities Drag Shares to the Third Party Purchaser under this article 14 shall be conditional on completion of the sale of the Eligible Class C Equityholder's Equity Securities to the Third Party Purchaser and shall take place at the same time as such sale.

14.6. If the transfer of the Class C Equity Securities Offer Shares and, as the case may be, the Class C Equity Securities Drag Shares, is not completed within six (6) months following the expiry of the Offer Period, the Eligible Class C Equityholder shall be prohibited from transferring, or procuring the transfer, of the Class C Equity Securities Offer Shares and the Class C Equity Securities Drag Shares without first again complying with the whole procedure set out in this article 14.

14.7. The implementation of an Eligible Class C Equity Securities Drag-Along Right under this article 14 and the completion of any resulting sale and purchase of Equity Securities shall be without prejudice to any rights, remedies or claims that a Stakeholder, the Eligible Class C Equityholder or the Company may have against another Stakeholder under any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

V. Management - Representation

Art. 15. Management Board (Directoire).

15.1. Composition of the Management Board

(i) The Company is managed by a Management Board composed of at least three (3) members, who need not be Shareholders. For the avoidance of doubt, no person may at the same time be a member of the Management Board and the Supervisory Board.

(ii) The Supervisory Board appoints the member(s) of the Management Board and determines their number, remuneration and the term of their office. Member(s) of the Management Board cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible. The Supervisory Board may appoint one or several class A member(s) of the Management Board and one or several class B member(s) of the Management Board.

(iii) Members of the Management Board may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Supervisory Board.

(iv) If a legal entity is appointed as a member of the Management Board, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a member of the Management Board. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a member of the Management Board becomes vacant, the majority of the remaining members of the Management Board may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next Supervisory Board meeting.

15.2. Powers of the Management Board

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) or to the Supervisory Board by the Companies Law, these Articles and any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time, fall within the competence of the Management Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Upon the request of any member of the Supervisory Board and no more than once every three months, the Management Board shall make a written report to the Supervisory Board on the progress and foreseeable development of the business of the Company. In addition, the Management Board shall promptly pass to the Supervisory Board any information on events likely to have an appreciable effect of the Company's situation.

(iii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Management Board.

(iv) The Management Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more members of the Management Board, officers, managers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several

members of the Management Board, the Management Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such members of the Management Board during the relevant financial year.

15.3. Procedure

(i) The Management Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a member of the Management Board, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Management Board and of General Meetings.

(ii) The Management Board meets upon the request of any member of the Management Board, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Management Board is given to all member(s) of the Management Board at least seventy-two (72) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Management Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a member of the Management Board, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Management Board.

(v) A member of the Management Board may grant a power of attorney to any other member of the Management Board in order to be represented at any meeting of the Management Board.

(vi) The Management Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented including, if classes of members of the Management Board have been appointed by the Supervisory Board, at least one (1) class A member of the Management Board and one (1) class B member.

(vii) Subject to article 17.2 (iii) of the Articles (for the Supervisory Board Consent Matters) and article 18.2 (viii) of the Articles (for matters to be resolved upon by the General Meeting), resolutions of the Management Board are validly adopted by a majority of the votes of the members of the Management Board present or represented, provided that, if classes of members of the Management Board have been appointed by the Supervisory Board, the votes in favour of a resolution shall also include the ones of at least one (1) class A member of the Management Board and one (1) class B member of the Management Board. The chairman has a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Management Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the members of the Management Board present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(viii) Any member of the Management Board may participate in any meeting of the Management Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(ix) Circular resolutions signed by all the members of the Management Board are valid and binding as if passed at a Management Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(x) Any member of the Management Board having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Management Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The member(s) of the Management Board concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the Shareholders before any vote, at the next General Meeting.

15.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any two members of the Management Board and (ii) if classes of members of the Management Board have been appointed by the Supervisory Board, the joint signature of any class A member of the Management Board and any class B member of the Management Board.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 16. Liability of the members of the Management Board. The members of the Management Board may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Companies Law.

VI. Supervisory board

Art. 17. Supervisory board (Conseil de surveillance).

17.1. Composition of the Supervisory Board

(i) The Company is supervised by a Supervisory Board composed of at least six (6) members who need not to be Shareholders. For the avoidance of doubt, no person may at the same time be a member of the Management Board and the Supervisory Board. The role of chairman of the Supervisory Board shall be conferred to such Class A Supervisory Board Member as proposed by the Class A Supervisory Board Members.

(ii) Subject to any Shareholder Agreement as may be entered into from time to time, the General Meeting elects the members of the Supervisory Board of whom:

a. three shall be appointed from a list of candidates presented by the Initial Class A Shareholder (the Class A Supervisory Board Members). In case of removal of a Class A Supervisory Board Member, the Initial Class A Shareholder shall have the right to propose other candidates in his place for appointment by the General Meeting;

b. one shall be appointed from a list of candidates presented by the Eligible Class B Shareholder (the Class B Supervisory Board Member). In case of removal of the Class B Supervisory Board Member, the Eligible Class B Shareholder shall have the right to propose other candidates in his place for appointment by the General Meeting; and

c. one shall be appointed from a list of candidates presented by the Second Lien Class C Equityholder and another one shall be appointed from a list of candidates presented by the PIK Class C Equityholder (the Class C Supervisory Board Members). Where a Class C Equityholder is both the Second Lien Class C Equityholder and the PIK Class C Equityholder, such Class C Equityholder may propose for appointment from a list of candidates it presents to the General Meeting two (2) persons as members of the Supervisory Board but the total number of persons appointed to the Supervisory Board shall not exceed two (2). In case of removal of a Class C Supervisory Board Member, the relevant Appointing Class C Equityholder shall have the right to propose other candidates in his place for appointment by the General Meeting. In the event of any refinancing or full repayment of any second lien and PIK indebtedness which may be due from Luxco II to the Initial Class C Equityholder from time to time, references in this article 17.1 (ii) (c) to a Class C Equityholder shall be deemed to be references to the Eligible Class C Equityholder who shall thereafter be entitled to propose for appointment and removal by the General Meeting both Class C Supervisory Board Members in accordance with the terms of this article 17.1 (ii) (c) (it being understood that in such event, any Class C Equityholder not qualifying as an Eligible Class C Equityholder shall not have the right to propose for appointment by the General Meeting members of the Supervisory Board pursuant to this article 17.1 (ii) (c)).

(iii) In the event that an additional investor acquires in accordance with article 9.1 (i) or subscribes for Shares in the Company in exchange for cash, and has the right to propose for appointment any candidate as a member of the Supervisory Board, the Initial Class A Shareholder shall have the right to propose for appointment an additional two (2) candidates as members of the Supervisory Board.

(iv) For the purpose of article 15.1 (ii) and (iii) of the Articles, the number of candidates to be proposed for appointment by the Initial Class A Shareholder, the Eligible Class B Shareholder, the Eligible Class C Equityholder, or the PIK Class C Equityholder and the Second Lien Class C Equityholder as the case may be, and any additional investor, shall always exceed the related contemplated number of offices to be filled.

(v) The General Meeting determines their number, remuneration and term of their office. Members of the Supervisory Board cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible. The Company shall pay all reasonable out of pocket expenses up to an amount annually of ten thousand euro (EUR 10,000.) individually incurred by any members of the Supervisory Board in connection with their participation of any meetings which they are entitled to attend (subject, where appropriate, to provision of relevant receipts).

(vi) Members of the Supervisory Board may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(vii) If a legal entity is appointed as a member of the Supervisory Board, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a member of the Supervisory Board. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(viii) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

17.2. Powers of the Supervisory Board

(i) The Supervisory Board is, in accordance with article 60 bis-11 of the Companies Law, authorised to carry out the permanent supervision of the management of the Company by the Management Board, without being authorised to interfere with such management and may require the Management Board to provide information of any kind which it needs to exercise such supervision.

(ii) The Supervisory Board shall, at least every three months, receive a written report from the Management Board on the progress and foreseeable development of the Company's business and the Supervisory Board shall receive any information on events likely to have an appreciable effect on the Company's business.

(iii) Any Supervisory Board Consent Matters shall require the prior consent of the Supervisory Board expressed in accordance with articles 17.3.

(iv) The Supervisory Board shall have an unlimited right to inspect all the transactions of the Company and may inspect, but not remove, the books, correspondence, minutes and in general all records of the Company.

17.3. Procedure

(i) The Supervisory Board meets whenever a decision is to be taken, and at least every three (3) months in accordance with article 15.2. of the Articles, upon request of a member of the Supervisory Board at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Supervisory Board is given to all members of the Supervisory Board at least ten (10) Business Days in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting. The written notice shall include a written agenda and the relevant documentation to be considered at the meeting.

(iii) No notice is required if all the members of the Supervisory Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a member of the Supervisory Board, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

(iv) A member of the Supervisory Board may grant a power of attorney to any other member of the Supervisory Board in order to be represented at any meeting of the Supervisory Board.

(v) The Supervisory Board can validly deliberate and act only if at least half of the Supervisory Board Members (including at least two (2) Class A Supervisory Board Members and one (1) Class C Supervisory Board Member) are present or represented. If a quorum is not present at any meeting of the Supervisory Board at any time when business is considered, then such meeting shall be adjourned for ten (10) Business Days, on the basis that it shall be reconvened on the relevant day at the same time and place. No more than one (1) such adjournment may be made in respect of a meeting. The required quorum at the adjourned meeting shall be any two (2) or more members of the Supervisory Board.

(vi) Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented. Each member of the Supervisory Board shall have one (1) vote. In the event of an equality of votes at any meeting of the Supervisory Board, the chairman shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the members of the Supervisory Board present or represented at the meeting.

(vii) Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board are valid and binding as if passed at a Supervisory Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any member of the Supervisory Board having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Supervisory Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The member(s) of the Supervisory Board concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the Shareholders before any vote, at the next General Meeting.

VII. Shareholder(s)

Art. 18. General meetings of shareholders.

18.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a General Meeting.

(ii) The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(iii) Without prejudice to the matters falling within the competence of the General Meeting pursuant to the Companies Law, the Qualified Majority Consent Matters shall be approved by the General Meeting with the affirmative vote of a Qualified Majority (save where the Companies Law would require higher voting majority).

(iv) Each Share entitles the holder to one (1) vote.

18.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The Shareholders may be convened to General Meetings by the Management Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least ten (10) Business Days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(vii) Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Subject to article 18.1 (iii) of the Articles, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented, except:

- a. insofar as the Companies Law requires a higher voting majority; and/or
- b. in relation to Qualified Majority Consent Matters in which case the resolutions in order to be passed must additionally include the affirmative vote of a Qualified Majority.

(ix) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast (subject, as the case may be, to article 18.1 (iii) of the Articles).

(x) Where all the shares are in registered form and represent the entire share capital, the notices need not be published but shall be sent by registered letter to the shareholders.

(xi) Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

Art. 19. Sole shareholder. When the number of Shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole Shareholder shall exercise all powers granted by the Companies Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the Shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole Shareholder, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole Shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

VIII. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 20. Financial year and approval of annual accounts.

20.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

20.2. Each year, the Management Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, member of the Management Board and statutory auditor to the Company.

20.3. One month before the annual General Meeting, the Management Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditor shall then prepare a report setting out their proposals.

20.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of June of each year at 10.00 a.m. If that day is not a Business Day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following Business Day.

Art. 21. Auditors.

21.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

21.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

21.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 22. Allocation of profits.

22.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

22.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits (being, for the avoidance of any doubt, after payment of amounts accrued or due under any indebtedness) and may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward, in each case in accordance with the applicable legal provisions and any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

22.3. Subject to (i) observing the terms and conditions provided for by law (including but not limited to availability of sufficient distributable reserves and/or net profits) and (ii) article 22.4 of the Articles, any amount distributable to the Shareholders (the Distributable Amount), be it by way of dividend or, repayment of share premium or other equity reserves, shall be allocated as follows:

(i) first, out of the Luxco II Attributable Net Income, a portion to each class of shares which corresponds to their respective holding of Equity Securities (each a Class Portion), including such Equity Securities (to be) issued to the Initial Class B Shareholder upon a cash exercise of all the Warrants (with each Class Portion to be allocated among the holder of the concerned class of Shares pro-rata based on their respective shareholding with the said class); and

(ii) second, the remaining Distributable Amount (if any) to all the Shareholders (allocated pro rata among the Shareholders based on their respective shareholding in the Company).

22.4. In the event of a cash exercise of the Warrants pursuant to the Warrant Instrument, the holders of the Class A Shares, upon their request, shall be entitled to a distribution (by way of dividend payment, share premium repayment or other equity reserves) equal to (i) the subscription price paid by the holder(s) of the Warrants for the subscription to the corresponding Class C Shares plus (ii) any offset amount that reduced such subscription price, prior that any further distributions may be made to the Shareholders (the Special Dividend).

22.5. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Management Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Management Board must resolve to distribute the interim dividends;

(iv) the interim dividend must be distributed in accordance with articles 22.3. and 22.4 above;

(v) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend;

(vi) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Management Board which must verify whether the above conditions have been met; and

(vii) such distribution is made in accordance with any Shareholder Agreement that may be entered into from time to time.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Management Board has the right to claim the reimbursement of interim dividends not corresponding to profits actually earned and the Shareholders must immediately refund the excess on a pro rata basis to the Company if so required by the Management Board.

IX. Dissolution - Liquidation

23.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

23.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in accordance with articles 22.3. and 22.4 above.

X. General provisions

24.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

24.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Management Board meetings may also be granted by a member of the Management Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Management Board.

24.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

24.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Sixth resolution

As a consequence of the above, the Meeting resolves to appoint the following persons as members of the Supervisory Board of the Company as from the date of the present deed for a period of six (6) years which will expire at the annual general meeting of the Company to be held in 2019:

- Mr Gerald Martens, born in Vienna, Austria, on December 14, 1966, residing at 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienna, Austria, as class A member of the Supervisory Board;
- Mr Ralph Martens, born in Vienna, Austria, on May 17, 1963, residing at 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienna, Austria, as class A member of the Supervisory Board;
- Mr Ralph Lanckohr, born in Aachen, the Netherlands on July 18, 1964, residing at 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienna, Austria, as class A member of the Supervisory Board;
- Mr Matjaz Schroll, born in Celje, Slovenia, on June 30, 1973, residing at Universitätsring 10, 1010 Vienna, Austria, as class B member of the Supervisory Board
- Mr Paulose Eapen, born in Singapore, Singapore, on August 27, 1976, residing at 40 Berkeley Square, London, W1J 5AL, United Kingdom, as class C member of the Supervisory Board; and
- Mr Mark Rutledge, born in Toronto, Canada on October 1st, 1986, residing at 40 Berkeley Square, London, W1J 5AL, United Kingdom, as class C member of the Supervisory Board.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company to reflect the above items of the agenda with power and authority given to any lawyer and/or employee of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., with full power of substitution, any employee of and any member of the management board of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the share capital increase in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at twelve thousand euro (EUR 12,000).

The Meeting was closed at 11.30 a.m..

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing persons, the appearing persons signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le trente et unième jour de mars,
par devant Maître Marc Loesch, notaire résident à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue:

une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique (l'Assemblée) d'Annagab S.A., une société anonyme ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.454 (la Société). La Société a été constituée le 7 janvier 2014 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 518 du 26 février 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu le 7 mars 2014 suivant acte reçu par le notaire soussigné, cette modification n'ayant pas encore été publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures par Monsieur Franck Deconinck (le Président).

Le Président désigne Monsieur Abdelhakim Chagaar comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée élit Madame Lauryane Decuber comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement désigné ci-après comme le Bureau.

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le Président requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renoncement aux formalités de convocation;

2. Création de trois classes d'actions dans le capital social de la Société étant les actions de classe A, les actions de classe B et les actions de classe C, et conversion des trente et un mille (31.000,-) actions de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune en trente et un mille (31.000) actions de classe A de la Société;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois mille soixante-six euros (EUR 3.066,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune à trente-quatre mille soixante-six euros (EUR 34.066,-) par l'émission de trois mille soixante-six (3.066) actions de classe B de la Société, et souscription et libération des nouvelles actions de classe B émises;

4. approbation du rapport du conseil d'administration de la Société conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et création d'un capital autorisé de la Société;

5. modification et refonte intégrale des Statuts dans l'objectif de refléter les points de l'ordre du jour mentionnés ci-dessus;

6. nomination des membres du conseil de surveillance de la Société pour une période de six (6) ans;

7. modification des livres et des registres de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat et/ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., avec plein pouvoir de substitution et à tout membre du conseil d'administration de la Société pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription de l'augmentation de capital dans le registre des actions de la Société; et

8. divers.

I. Le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que le nombre de ses actions sont représentés sur une liste de présence. Cette liste de présence signé par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, par le Bureau et par le notaire instrumentant, ensemble avec la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été signées «ne varietur», resteront annexées au présent acte.

II. Il ressort de la liste de présence que l'intégralité des actions en circulation sont représentées à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour communiqués au préalable à l'actionnaire unique représenté.

III. L'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'actionnaire unique représenté se considérant lui-même comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer trois classes d'actions dans le capital social de la Société étant les actions de classe A, les actions de classe B et les actions de classe C, et elle décide de convertir les trente et un mille (31.000,-) actions de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune en trente et un mille (31.000) actions de classe A de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois mille soixante-six euros (EUR 3.066,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune à trente-quatre mille soixante-six euros (EUR 34.066,-) par l'émission de trois mille soixante-six (3.066) actions de classe B de la Société.

L'Assemblée décide d'accepter et d'inscrire la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

Templeton Strategic Emerging Markets Fund IV, LDC, une société à durée limitée constituée selon les termes des Iles Caïman, représenté par Templeton Asset Management Ltd., 7 Temesak Boulevard 38-03, Suntec Tower One, Singapore 038987, comme gestionnaire d'investissement au nom de Templeton Strategic Emerging Markets Fund IV, dûment représentée par Monsieur Torsten Schmitt, avocat (qui est un résident luxembourgeois comme approuvé par l'Assemblée), par une procuration donnée sous seing privé du 21 mars 2014,

déclare souscrire aux trois mille soixante-six (3.066) actions de classe B de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quinze millions d'euros (EUR 15.00.000,-) qui sera affecté comme suit:

I. un montant de trois mille soixante-six euros (EUR 3.066,-) sera alloué au compte de capital social de la Société; et

II. un montant de quatorze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent trente-quatre euros (EUR 14.996.934,-) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-) est à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide, après avoir revue et approuvée le rapport du conseil d'administration de la Société conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, d'autoriser le conseil d'administration de la Société pour une période de cinq (5) ans à compter de la publication du présent acte au journal officiel de Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), et sans préjudice de tout renouvellement, de:

(i) augmenter le capital social actuel dans son intégralité ou en partie en une ou plusieurs occasions par (a) un montant maximum de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), par l'émission de dix millions (10.000.000) de nouvelles Actions contre paiement en numéraire ou en nature ou contre l'incorporation d'une prime d'émission, compte 115, réserves distribuables ou bénéfiques non répartis et (b) un montant maximum de dix-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (EUR 19.375,-), par l'émission d'Actions de Classe C et par l'exercice de tout Warrants qui pourraient être émis par la Société, quand il y aura lieu, contre paiement en numéraire (ce paiement étant au moins égal à la valeur nominale totale des Actions de Classe C à émettre);

(ii) déterminer le lieu et la date de l'émission (ou de toute autre émission successive) et les termes et conditions de la souscription des Actions;

(iii) déterminer l'allocation du prix de souscription pour les Actions entre le capital social, la prime d'émission et/ou tout autre compte de réserve de la Société;

(iv) limiter ou annuler le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux nouvelles Actions, le cas échéant, et déterminer les personnes qui sont autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(v) enregistrer chaque augmentation de capital par voie d'acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de procéder à une refonte intégrale des Statuts comme suit et à en conséquence demandé au notaire instrumentant d'acter les modifications suivantes ainsi que la refonte intégrale des Statuts:

I. Définitions

Les définitions suivantes s'appliqueront:

Détenteur Désigné de Titres de Classe C signifie Détenteur PIK de Titres de Classe C ou Détenteur de Second Rang de Titres de Classe C.

Statuts signifie les présents statuts de la Société, tels que modifiés de temps à autre.

Affilié signifie, par rapport à une personne, toute filiale de cette personne ou société mère de cette personne ou toute autre filiale de cette société mère.

Concurrent signifie tout tiers pour lequel l'Actionnaire Initial de Classe A a fourni à la Partie Prenante concernée souhaitant céder ses actions des preuves suffisantes que ce tiers est à ce moment-là un concurrent de l'Actionnaire Initial de Classe A au regard des Affaires.

Jour Ouvrable signifie un jour pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Londres, Luxembourg et Vienne (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés).

Business Plan signifie le business plan du Groupe, tel que validé et modifié de temps à autre.

Actions de Classe A signifie les Actions de classe A de la Société, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, en circulation de temps à autre.

Membre de Classe A du Conseil de Surveillance a le sens qui lui est attribué à l'article 17.1.(ii).(a).

Actions de Classe B signifie les Actions de classe B de la Société, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, en circulation de temps à autre.

Membre de Classe B du Conseil de Surveillance a le sens qui lui est attribué à l'article 17.1.(ii).(b).

Détenteur de Titres de Classe C signifie le Détenteur de Titres de Classe C et les cessionnaires autorisés, successeurs ou ayants droit ou détenteurs de Titres de Classe C de temps à autre.

Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A a le sens qui lui est attribué à l'article 11.2.

Droit de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A a le sens qui lui est attribué à l'article 11.1.

Actions de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A a le sens qui lui est attribué à l'article 11.1.

Titres de Classe C signifie les Warrants et/ou les Actions de Classe C.

Notification d'Acquisition des Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 10.5 (ii) (a).

Termes de l'Offre de Sortie Forcée des Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.3.

Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée des Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.3.

Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 10.2.

Période d'Offre pour les Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 10.1.

Prix d'Offre pour les Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.2.

Notification d'Offre pour les Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 10.2.

Titres de Participation de Classe C Offerts a le sens qui lui est attribué à l'article 14.1.

Portion de Classe a le sens qui lui est attribué à l'article 22.3.

Actions de Classe C signifie les Actions de classe C de la Société, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, émises lors de l'exercice des Warrants conformément à l'Instrument de Warrant et en circulation de temps à autre.

Membre de Classe C du Conseil de Surveillance a le sens qui lui est attribué à l'article 17.1.(ii).(c).

Société signifie Annagab S.A., une société anonyme gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183.454.

Lois sur les Sociétés signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Réalisation signifie l'exécution de tout Pacte d'Actionnaire initial qui pourra être conclu de temps à autre Personne Liée signifie (i) une Partie Prenante ou (ii) tout membre du groupe d'une Partie Prenante qui n'est pas une Société du Groupe ou (iii) un membre du Conseil de Surveillance.

Transfert de Dette a le sens qui lui est attribué à l'article 8.3 (i).

Montant Distribuable a le sens qui lui est attribué à l'article 22.3.

Notification de l'Acceptation de la Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.2 (ii).

Notification de la Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.2.

Droit de Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

Prix de Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

Termes de la Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

Actions de Sortie Forcée a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

EBITDA signifie les bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements.

Actionnaire Eligible de Classe B signifie l'Actionnaire Initial de Classe B, tant que celui-ci possède des Actions représentant au moins neuf pourcent 9% du Capital Social Dilué (arrondi à, dans la mesure où cette participation est progressivement inférieure à neuf pourcent 9% en raison de la nécessité d'émettre des actions entières à la suite d'une émission d'Actions dans le cadre d'un exercice en numéraire des Warrants) réduit par (i) toute dilution survenue à la suite d'une Cure de Fonds (ii) toute dilution survenue à la suite de l'exercice non-numéraire des Warrants conformément à l'Instrument de Warrants et de tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre et (iii) toute cession d'Actions sur base du Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B conformément à l'article 12.

Détenteur Eligible de Titres de Classe C signifie le Détenteur Initial de Titres de Classe C (i) tant que celui-ci possède des Titres représentant au moins dix-sept virgule cinq pourcent 17,5% plus un Titre du Capital Social Dilué ou (ii) tout cessionnaire autorisé du Détenteur Initial de Titres de Classe C à condition que ce cessionnaire assume tous les droits et obligations du Détenteur Initial des Warrants en vertu de toute dette de second rang ou dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial des Titres de Classe C, l'Instrument de Warrants, et de tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre et possède des Titres représentant au moins dix-sept virgule cinq pourcent 17,5% plus un Titre du Capital Social Dilué, à condition également qu'il n'y ait pas plus d'un Détenteur Eligible de Titres de Classe C à tout moment et que, si à un moment, plusieurs personnes entrent dans les conditions définies aux point (i) et (ii) ci-dessus, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C sera considéré comme étant la personne détenant le plus grand nombre de Titres.

Notification de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.4.

Prix de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.3.

Droit de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 14.3.

Plan de Dépollution Environnementale signifie toutes les actions et dépenses que le Groupe a accepté d'engager dans le cadre de certains problèmes environnementaux liés à différentes sociétés du Groupe Helios.

Cure de Fonds signifie tous les fonds levés de temps à autre par la Société dans le but de les injecter (directement ou indirectement) dans une Société du Groupe afin de remédier à un non-respect réel ou potentiel des engagements financiers en vertu (a) de toute dette de premier rang éventuellement due par Remho ou (ii) de toute dette de second rang ou dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre.

Titres signifie les Actions et les Warrants en circulation de temps à autre.

Expert a le sens qui lui est attribué à l'article 10.3.

Juste Valeur a le sens qui lui est attribué à l'article 10.3.

Actions FMV signifie les Actions émises de temps à autre par la Société pour leur pleine valeur ou dans des conditions normales de concurrence, tel que vérifié par les commissaires de la Société.

Capital Social Dilué signifie la somme (i) des Titres émis ou octroyés au moment considéré et (ii) de toutes les Actions qui seraient émises à l'Actionnaire Initial de Classe B en vertu de tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre, si tous les Droits de Souscription non-exercés le sont à leur maximum en numéraire au moment considéré.

Assemblée Générale signifie l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Groupe signifie la Société et toutes les filiales ou entreprises filiales de la Société de temps à autre.

Société du Groupe signifie tout membre du Groupe de temps à autre.

Cessionnaire du Groupe a le sens qui lui est attribué à l'article 8.1.

Groupe Helios signifie Helios Sestavjeno podjetje za kapitaliske naložbe in razvoj d.d et ses filiales de temps à autre.

Actionnaire Initial de Classe A signifie le détenteur initial de toutes les Actions de Classe A tel qu'inscrit dans le registre des actions de la Société, et tous cessionnaires autorisés, successeurs ou ayants droit ou détenteur d'Actions de Classe A de temps à autre.

Actionnaire Initial de Classe B signifie le détenteur initial de toutes les Actions de Classe B tel qu'inscrit dans le registre des actions de la Société.

Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B a le sens qui lui est attribué à l'article 12.2.

Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B a le sens qui lui est attribué à l'article 12.1.

Actions de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B a le sens qui lui est attribué à l'article 12.1.

Détenteur Initial de Titres de Classe C signifie le détenteur initial de tous les Warrants tel qu'inscrit dans le registre des warrants de la Société.

Montant d'Investissement signifie quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-)

IRR signifie le taux de rendement interne (déduction faite des commissions de gestion et des frais) pour l'Actionnaire Initial de Classe B sur le Montant d'Investissement.

Réserve Légale a le sens qui lui est attribué à l'article 22.1.

Période de Blocage signifie la période de trois (3) ans suivant la date de Réalisation.

LuxCo II signifie Omapiep S.à r.l., une société à responsabilité limitée gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg et enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183.475.

Revenu Net Attribuable à Luxco II signifie (a) le revenu de la Société attribuable à l'actionariat de la Société dans Luxco II, diminué des (b) coûts opérationnels, financiers et autres coûts de la Société applicables à la période utilisée pour calculer le revenu attribuable conformément au sous paragraphe (a) ci-dessus (sans double comptabilité) et attribuable à l'actionariat de la Société dans Luxco II.

Directoire signifie le directoire de la Société de temps à autre.

Montant Minimum de Cession signifie deux mille sept cent soixante-huit (2.768) Titres, sous réserve d'un ajustement au pro rata dans le cadre de l'émission de nouveau Titres de temps à autre.

Partie Non-Cédante a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2.

Offre de Titres de Classe C a le sens qui lui est attribué à l'article 10.2.

Notification d'Offre a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2.

Période d'Offre a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2 (v).

Prix d'Offre a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2 (iii).

Actions Offertes a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2 (i).

Termes de l'Offre a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2 (iv).

Détenteur PIK de Titres de Classe C signifie le Détenteur de Titres de Classe C (s'il en existe) qui détient (i) la majorité en valeur de toutes les sommes qui serait due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C dans le cadre d'une dette PIK, et (ii) pas moins de 5% plus un Titre du Capital Social Dilué.

Prix a le sens qui lui est attribué à l'article 10.3.

Notification d'Achat a le sens qui lui est attribué à l'article 9.4 (ii).

Majorité Qualifiée signifie les détenteurs des Actions représentant (au total) pas moins de 60% des votes liés à toutes les Actions de temps à autre.

Matières Soumises au Consentement de la Majorité Qualifiée signifie:

1 procéder à tout changement des commissaires aux comptes de la Société;

2 procéder à toute modification de la date de référence comptable de la Société;

3 acquérir tout ou partie de l'entreprise d'une personne ou vendre tout ou partie de l'entreprise du Groupe (y compris toute acquisition ou vente par voie d'une série d'acquisitions ou de ventes liées), à un tiers autrement que conformément au Business Plan, si cette acquisition ou vente (ou série d'acquisitions ou ventes liées) a une contrepartie totale à payer ou reçu qui dépasse (i) lorsque la transaction concernée intervient dans les vingt-quatre (24) mois suivant la Réalisation, trente-cinq millions d'euros (EUR 35.000.000,-) et (ii) lorsque la transaction concernée intervient vingt-quatre (24) mois

ou plus après la Réalisation, cent pourcent (100%) de l'EBITDA du Groupe calculé sur base des derniers comptes consolidés disponibles du Groupe et, en tout cas:

(a) qu'il n'est pas démontré de manière satisfaisante pour les parties que cette acquisition ou vente a lieu dans des conditions normales de concurrence à la juste valeur de marché; ou

(b) implique d'une autre manière une filiale, affilié ou société mère de l'Actionnaire Initial de Classe A (autre qu'un membre du Groupe);

4 en dehors du cadre du Business Plan, réaliser toute fusion ou restructuration impliquant une ou plusieurs sociétés n'appartenant pas au Groupe pour lesquelles, dans chaque cas, sont impliquées des Sociétés du Groupe dont la valeur (individuellement ou ensemble lors d'un exercice social donné) dépasse (i) lorsque la transaction concernée intervient dans les vingt-quatre (24) mois suivant la Réalisation, 35 millions d'euros et (ii) lorsque la transaction concernée intervient vingt-quatre (24) mois ou plus après la Réalisation, cent pourcent (100%) de l'EBITDA du Groupe calculé sur base des derniers comptes consolidés disponibles du Groupe;

5 en dehors (i) de tout remplacement de la joint-venture existante entre Helios Group and PPG Industries Incorporated conformément aux termes de (a) toute dette de premier rang éventuellement due par Rembo de temps à autre ou (b) toute dette de second rang et de toute dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre ou (ii) du cadre du Business Plan, former ou créer un partenariat, un consortium, une joint-venture ou de toute autre association non immatriculée faisant commerce ou menant des affaires ou tout autre accord similaire dans le but de réaliser des profits ou non, autre que tout partenariat, consortium, joint-venture ou autre association non immatriculée ou autre accord similaire, dans chaque cas, n'implique pas les actifs du Groupe ayant une valeur totale supérieure à (i) lorsque la transaction concernée intervient dans les vingt-quatre (24) mois suivant la Réalisation, 35 millions d'euros (EUR 35.000.000,-) et (ii) lorsque la transaction concernée intervient vingt-quatre (24) mois ou plus après la Réalisation, 100% de l'EBITDA du Groupe calculé sur base des derniers comptes consolidés disponibles du Groupe;

6 toute augmentation ou refinancement de la dette du Groupe (y compris les prêts des actionnaires) (i) qui induirait que le ratio net dette/EBITDA du Groupe soit un multiple de quatre (4) ou plus (en excluant (a) tout endettement supplémentaire permis à la suite des termes de toute dette de premier rang éventuellement due par Rembo de temps à autre et de toute dette de second rang et de toute dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre, et (b) tout remboursement ou refinancement de toute dette de premier rang éventuellement, due par Rembo de temps à autre ou de second rang et dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C ou (ii) les termes impliquant des coûts d'intérêt de la rémunération en espèces mixte total excédant le LIBOR prévalant + septcent cinquante (750) points de base (en excluant tout refinancement de la dette de second rang et la dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre lorsque les coûts d'intérêt de la rémunération en espèces mixte total attribuables à un tel refinancement sont moindre que ceux applicables la dette de second rang et la dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre);

7 la proposition ou la prise de mesures volontaires pour liquider toute Société du Groupe ou le dépôt d'une requête de liquidation volontaire par toute Société du Groupe ou la conclusion d'un arrangement par toute Société du Groupe avec des créanciers de manière générale ou toute demande pour une injonction de l'administration ou la nomination d'un séquestre ou d'administrateur à l'égard de toute Société du Groupe, dans tous les cas lorsque cette Société du Groupe a une valeur de plus de (i) lorsque la transaction concernée intervient dans les vingt-quatre (24) mois suivant la Réalisation, trente-cinq millions d'euros (EUR 35.000.000,-) et (ii) lorsque la transaction concernée intervient vingt-quatre (24) mois ou plus après la Réalisation, cent pourcent (100%) de l'EBITDA du Groupe calculé par rapport aux derniers comptes consolidés disponibles du Groupe;

8 conclure ou modifier de toute transaction ou série de transactions (autres que toute transaction spécifiée dans toute convention de services de transition ou envisagée par ou permise en vertu (a) de toute dette de premier rang éventuellement due par Rembo de temps à autre ou (b) de toute dette de second rang et de dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre) entre une Société du Groupe et une Personne Liée qui se traduirait par des montants total payables entre les Sociétés du Groupe et des Personnes Liées d'une valeur totale de plus de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) (sujets à une augmentation annuelle de cinq pourcent (5%)) durant tout exercice social; et

9 conclure, ou autoriser à une Société du Groupe de conclure (excepté en rapport avec le paragraphe 1 ci-dessus, qui s'applique uniquement aux filiales matérielles (telles que définies dans un Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre) de temps à autre et non à toutes autres Sociétés du Groupe, et le paragraphe 2 ci-dessus), toute convention, engagement ou arrangement en rapport avec tout ce qui précède.

étant entendu que les matières listées ci-dessus n'incluent pas la signature et l'exécution de (i) tout accord initial qui se traduirait par toute dette de premier rang éventuellement due par Remho, (ii) tout accord initial qui se traduirait par toute dette de second rang ou dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C, (iii) tout Instrument de Warrants, (iv) tout accord initial d'investissement qui serait éventuellement conclu entre la Société et l'Actionnaire Initial de Classe B, et tout document additionnel pertinent y afférent et toutes les transactions spécifiquement envisagées par ceux-ci.

Fond Lié signifie, par rapport à un fond, société en commandite ou autre entité (le Premier Fond), un fond, société en commandite ou autre entité qui est géré ou conseillé par le même gestionnaire de fonds ou conseiller en placements que le Premier Fond ou, s'il est géré par un autre gestionnaire de fonds ou conseiller en placements, un fond, société en commandite ou autre entité dont le gestionnaire de fonds ou le conseiller en placement est un Affilié du gestionnaire de fonds ou du conseiller en placement du Premier Fond, ou qui est une structure de co-investissement sous un même contrôle que le Premier Fond.

Parties Restantes a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

Remho signifie Remho Beteiligungs GmbH, FN 258099 h, ayant son siège social à Vienne et son adresse professionnelle à Alserbachstraße 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienne, Autriche.

Période de Droit de Première Offre a le sens qui lui est attribué à l'article 10.5.

Droit de Prémption a le sens qui lui est attribué à l'article 9.4 (ii).

Détenteur de Second Rang de Titres de Classe C signifie le Détenteur de Titres de Classe C (s'il en existe) qui détient (i) la majorité en valeur de toutes les sommes qui seraient dues par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C dans le cadre d'une dette de second rang et (ii) pas moins de 12,5% plus un Titre du Capital Social Dilué.

Partie Venderesse a le sens qui lui est attribué à l'article 9.1.

Pacte d'Actionnaires signifie tout contrat éventuellement conclu de temps à autre, entre la Société et toutes les Parties Prenantes de temps à autre, régissant leurs droits et obligations dans la Société, tel que modifié de temps à autre.

Actionnaires signifie les actionnaires de la Société de temps à autre.

Actions signifie toutes les actions (peu importe leur classe) dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, en circulation de temps à autre.

Dividende Spécial a le sens qui lui est attribué à l'article 22.4

Parties Prenantes signifie l'Actionnaire Initial de Classe A, l'Actionnaire Initial de Classe B et le Détenteur Initial de Titres de Classe C (et chacun de leurs cessionnaires, successeurs et ayants-droit respectifs autorisés, et Partie Prenante sera interprété dans ce sens).

Proportion de Partie Prenante a le sens qui lui est attribué à l'article 9.2 (v).

Conseil de Surveillance signifie le conseil de surveillance de la Société.

Droits de Souscription signifie les droits de souscrire à des Actions de Classe C conformément à l'Instrument de Warrants.

Matières Soumises au Consentement du Conseil de Surveillance signifie:

1 l'acquisition (que ce soit en une transaction ou plusieurs) de tout actif important ou d'une affaire (ou d'une partie importante d'une affaire) ou de toute action dans une société ou la réalisation de tout autre investissement n'entrant pas dans le cadre prévu par le Business Plan d'une valeur de plus de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-);

2 la conclusion, la modification ou la résiliation de tout contrat ou engagement n'entrant pas dans le cadre prévu par le Business Plan qui implique ou pourrait impliquer la responsabilité d'effectuer des paiements pour un montant supérieur à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-);

3 établir ou ajuster la rémunération de tout cadre supérieur ou administrateur de toute Société du Groupe pour chaque cas, pour un montant supérieur à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-); et

4 la conclusion ou l'autorisation à une Société du Groupe de conclure un contrat, engagement ou accord dans le cadre de ce qui précède;

étant entendu que les matières listées ci-dessus n'incluent pas la signature et l'exécution de (i) tout accord initial qui se traduirait par toute dette de premier rang éventuellement due par Remho, (ii) tout accord initial qui se traduirait par toute dette de second rang ou dette PIK éventuellement due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C, (iii) tout Instrument de Warrants, (iv) tout accord initial d'investissement qui serait éventuellement conclu entre la Société et l'Actionnaire Initial de Classe B, et tout document additionnel pertinent y afférent et toutes les transactions spécifiquement envisagées par ceux-ci.

Offre de Titres de Classe C d'une Tierce Partie a le sens qui lui est attribué à l'article 14.3.

Offre d'une Tierce Partie a le sens qui lui est attribué à l'article 13.1.

Tierce Partie Acheteuse a le sens qui lui est attribué à l'article 9.1.

Vente de Titres de Classe C d'une Tierce Partie a le sens qui lui est attribué à l'article 10.8.

Warrants signifie, les Warrants sur les Actions de Classe C qui peuvent être émises de temps à autre par la Société au détenteur Initial de Titre de Classe C en vertu d'un instrument de Warrants. Lorsque le contexte le requière, Warrants signifie le montant total de la valeur nominale des Actions de Classe C qui seraient émises par la Société sur exercice de tous les Droits de Souscription restants en vertu d'un Instrument de Warrants.

Instrument de Warrants signifie tout instrument de warrants par lequel la Société émet des Warrants au Détenteur de Titres de Classe C.

II. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la Société est "Annagab S.A.". La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier la Loi sur les Sociétés, et les présents Statuts.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du Directoire. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Directoire. Lorsque le Directoire estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations, de warrants et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris, sans s'y limiter, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

III. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente-quatre mille soixante-six Euros (EUR 34.066,-), représenté par trente et un mille (31.000) Actions de Classe A et trois mille soixante-six (3.066) Actions de Classe B, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, et, si émises, des Actions de Classe C ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Sous réserve de tout Pacte d'Actionnaire qui peut être conclu de temps à autre, le Directoire est autorisé, pour une période de (5) ans à compter de la date de publication dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2014, et sans préjudice de tout renouvellement, à:

(i) augmenter le capital social actuel en totalité ou en partie à une ou plusieurs reprises par (a) un montant maximum de dix millions d'Euro (EUR 10.000.000,-), par l'émission de dix millions (10.000.000) de nouvelles Actions contre paiement en numéraire, ou en nature ou contre une incorporation de prime d'émission, de compte 115, de réserves distribuables ou de bénéfices non répartis et (b) un montant maximum de dix-neuf mille trois cent soixante-quinze Euro (EUR 19.375), par l'émission d'Actions de Classe C sur l'exercice de tout Warrant qui peuvent être émis par la Société de temps à autre

contre des paiements en numéraire (lesdits paiements étant équivalents à au moins la valeur nominale totale des Actions de Classe C à émettre);

(ii) déterminer le lieu et la date de l'émission (ou de toute émission suivante) et les termes et conditions de la souscription aux Actions;

(iii) déterminer l'affectation du prix de souscription pour les Actions au compte de capital social, compte de prime d'émission et/ou tout autre compte de réserve de la Société;

(iv) limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires aux nouvelles actions, s'il y en a, et déterminer les personnes qui sont autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(v) enregistrer chaque augmentation de capital social au moyen d'un acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

5.4. Sous réserve de tout Pacte d'Actionnaires qui serait conclu de temps à autre, la Société peut créer un ou plusieurs comptes/réserves de prime d'émission ou d'apport de capital, chacun pouvant être spécifiquement affecté et attaché à une classe particulière d'Actions.

IV. Actions - Transfert d'actions

Art. 6. Général.

6.1. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.2. Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3. Toutes les Actions ont les mêmes droits et obligations, à l'exception des situations dans les Statuts, la Loi sur les Sociétés ou tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre.

6.4. Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.5. Sous réserve de tout Pacte d'Actionnaires et de disposition en vertu de la présente section éventuellement conclu de temps à autre, les Actions sont librement cessibles.

6.6. Un transfert d'Actions ne s'opère que par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée soit:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société, (iii) suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre et les présents Statuts.

6.7. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, valablement signé par les deux parties, peut être accepté par la Société comme preuve d'un transfert d'actions, sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre et les présents Statuts.

6.8. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés et par tout Pacte d'Actionnaires qui pourra être conclu de temps à autre.

Art. 7. Restriction sur le Transfert de Titres.

7.1. Aucune vente, transfert, ou acte de disposition de Titres ne sera autorisé à l'exception d'un transfert de l'intégralité de l'intérêt légal et véritable des Titres conformément aux dispositions de tout Pacte d'Actionnaires qui pourra être conclu de temps à autre et en conformité avec les dispositions de la Loi sur les Sociétés.

7.2. A l'exception des dispositions contenues dans l'article 8 et des stipulations de tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre:

(i) l'Actionnaire Initial de Classe B ne transférera aucune Action avant l'expiration de la Période de Blocage.

(ii) aucun Détenteur de Titre de Classe C ne transférera de Titres de Classe C:

a. avant l'expiration de la Période de Blocage; ou

b. quand une défaillance ou un cas de défaillance se poursuit ou quand un cas d'accélération s'est produit selon toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C, sauf si le transfert en question fait partie d'une transaction plus conséquente selon laquelle le Détenteur Eligible de Titres de Classe C transférera l'ensemble de ses intérêts selon toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titre de Classe C et les Titres de Classe C à la même tierce partie.

7.3. Aucun transfert par une Partie Prenante ne doit être inférieur au plus bas (a) du Montant Minimum de Cession ou (b) de l'ensemble de ses Titres.

7.4. Sans préjudice de l'article 7.2, les dispositions des articles 9, 10, 11, 12, 13 et 14 seront applicables quand une Partie Prenante proposera de transférer tout Titre sauf si chacune des autres Parties Prenantes a donné son consentement préalable au transfert par écrit.

7.5. Tout transfert par une Partie Prenante (autre que l'Actionnaire Initial de Classe A) à un Concurrent de l'Actionnaire Initial de Classe A autrement valide selon tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre ne sera pas permis sauf si ce transfert se réalise:

(i) avec le consentement préalable écrit de l'Actionnaire Initial de Classe A; ou

(ii) à un moment où un cas de défaillance existe et se poursuit selon toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C, et si le transfert en question fait partie d'une transaction plus conséquente selon laquelle le Détenteur Eligible de Titres de Classe C transfèrera l'ensemble de ses intérêts selon toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C et les Titres de Classe C à la même tierce partie à la condition que ce transfert soit d'abord soumis aux articles 9, 11 et 12 (mutatis mutandis) (dans cet objectif le Détenteur Eligible de Titres de Classe C sera considéré comme la Partie Venderesse, les Actions Offertes comme constituant l'ensemble des Titres de Classe C détenus par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C au moment donné et, dans la visée des articles 11 et 12, l'Actionnaire Initial de Classe A et l'Actionnaire Eligible de Classe B auront le droit de vendre l'intégralité de leurs Titres selon le Droit de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A ou, selon le cas, selon le Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B; ou

(iii) quand un tel transfert est effectué selon une vente commerciale conformément à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre.

Art. 8. Transferts autorisés.

8.1. Nonobstant les dispositions de l'article 7 mais sous réserve de la conformité avec les dispositions de la Loi sur les Sociétés, toute Partie Prenante peut à tout moment transférer ses Titres à un Affilié ou à un Fonds Lié (un Cessionnaire du Groupe), à la condition que le Cessionnaire du Groupe entre d'abord dans un contrat d'adhésion à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre et que le cédant ait notifié les autres Parties Prenantes et la Société du transfert envisagé, incluant l'identité du Cessionnaire du Groupe, sa qualification en tant que Cessionnaire du Groupe ainsi que le nombre de Titres à transférer, au moins dix (10) Jour Ouvrables avant sa réalisation, et apporte toute information et preuve supplémentaire raisonnablement demander par eux en relation avec le Cessionnaire du Groupe.

8.2. Chacune des Parties Prenantes accepte que:

(i) un Cessionnaire du Groupe doit, avant de cesser d'être compris dans le champ d'application de la définition de «Cessionnaire du Groupe» de l'article 8.1, transférer en retour l'ensemble de ses Titres détenus par lui à cette Partie Prenante ou à toute entité qui serait qualifiée de Cessionnaire du Groupe de cette Partie Prenante; et

(ii) à partir de la date à laquelle ce Cessionnaire du Groupe cesse d'être compris dans le champ d'application de la définition du Cessionnaire du Groupe de l'article 8.1, ce Cessionnaire du Groupe n'exercera pas les droits attachés à ses Titres ou tout autre droits qu'il pourrait avoir en tant que Partie Prenante.

8.3. Nonobstant les dispositions de l'article 7, et sans préjudice des droits conférés par l'article 8.1, un Détenteur de Titres de Classe C peut transférer l'intégralité ou au moins le Montant Minimum de Cession des Titres de Classe C détenus par eux à:

(i) toute tierce partie qui a pris une affectation de tout engagements selon toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titre de Classe C, dans chaque cas, conformément aux termes du contrat de dette pertinent (dans chaque cas, un Transfert de Dette), à la condition que (i) le pourcentage du nombre total de Titres de Classe C transférés à cette tierce partie soit égal (dans la mesure du possible) à la proportion du montant total de la dette prouvée par toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au détenteur Initial de Titres de Classe C, transféré conformément au Transfert de Dette pertinent, (ii) ce transfert de Titres de Classe C soit effectué au même moment que le Transfert de Dette pertinent, (iii) le cessionnaire soit entré dans un contrat d'adhésion et (iv) qu'aucune défaillance ou cas de défaillance ne se poursuive ou qu'un cas d'accélération se produise selon (et tel que défini dans) toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titre de Classe C, auquel cas l'article 7.2 (ii).(b) s'appliquera; ou

(ii) selon l'article 7, toute tierce partie (i) avec le consentement écrit préalable de l'Actionnaire Initial de Classe A ou (ii) suivant l'expiration de la Période de Blocage en conformité avec l'article 10 (ou selon le cas avec l'article 9).

Art. 9. Droit de Préemption.

9.1. Sous réserve de l'article 7, une Partie Prenante (la Partie Venderesse) peut transférer tout ou partie de ses Titres (i) à toute tierce partie acheteuse de bonne foi (n'étant pas un transfert à un

Cessionnaire du Groupe) ou (ii) dans une transaction de bonne foi à une autre Partie Prenante (chacun étant une Tierce Partie Acheteuse), à la condition que la Partie Venderesse soit d'abord en conformité avec les termes des articles 9, 11, 12, 13 et 14 sauf si:

(i) ce transfert est effectué par l'Actionnaire Initial de Classe A à tout moment dans les douze (12) mois à partir de la date de la réalisation selon les termes de toute dette de second rang et toute dette PIK qui peut être due par Luxco II au Détenteur Initial de Titre de Classe C, et à la condition que (i) ce transfert de Titres n'ait pas pour conséquence que l'Actionnaire Initial de Classe A ne détienne moins de 50% plus un Titre du total des Titres émis; et (ii) l'Actionnaire Initial de Classe A ait seulement le droit de rentrer dans une (1) transaction conformément à cet article 9.1(i); ou

(ii) le transfert proposé doit intervenir avant ou à la date postérieure de huit (8) années suivant la date de Réalisation et concernant les Titres de Classe C, dans ce cas l'article 10 s'appliquera à la place de l'article 9.

9.2. Avant d'entrer dans un contrat avec une Tierce Partie Acheteuse, la Partie Venderesse doit signifier une offre par écrit (la Notification d'Offre), avec une copie d'un document de travail d'accord de vente et d'achat d'action avec cette Tierce Partie Acheteuse dans sa forme finale à chacune des autres Parties Prenantes (chacune, une Partie Non Cédante) précisant:

- (i) le nombre total et le type de Titres proposés à la vente par la Partie Venderesse (les Actions Offertes);
- (ii) la Tierce Partie Acheteuse proposée qui a exprimé un intérêt dans l'acquisition des Actions Offertes;
- (iii) le prix de transfert (en numéraire puisque les offre non-numéraire ne seront pas acceptées) (le Prix d'Offre);
- (iv) tout autre termes et conditions important (les Termes de l'Offre);
- (v) une offre de vente à chaque Partie Non Cédante dans une proportion en corrélation avec la proportion de Titres détenus par cette Partie Non Cédante (ce ratio de Titres devra inclure dans cet objectif les Actions additionnelles à émettre à l'Actionnaire Initial de Classe B conformément à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre sur un exercice en numéraire de tous les Warrants selon l'Instrument de Warrants (sa Proportion de Partie Prenante) au moment de fermeture des bureaux le Jour Ouvrable qui précède immédiatement, qui sera valide pour acceptation pour au moins trente (30) jours (la Période d'Offre).
- (vi) chaque Proportion de Partie Prenante de Partie Non Cédante; et
- (vii) si il est exercé un Droit de Sortie Forcé ou un Droit de Sortie Forcé du Détenteur Eligible de Titres de Classe C.

9.3. Une Notification d'Offre ne peut pas être annulée après avoir été transmise par la Partie Venderesse à la Partie Non Cédante.

9.4. Avant l'expiration de la Période d'Offre, une Partie Non Cédante doit soit:

(i) donner une notification par écrit à la Partie Venderesse confirmant sa décision de ne pas exercer son Droit de Préemption (tel que définit ci-dessous) et, dans le cas d'une Partie Non-Cédante qui est le Détenteur Eligible de Titre de Classe C ou l'Actionnaire Initial de Classe A, le Détenteur de Titres de Classe C/Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe A, et dans le cas d'une partie Non-Cédante qui est l'Actionnaire Initial de Classe B et si cela est applicable, le Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B; ou

(ii) si elle veut exercer son droit d'acheter les Actions Offertes (son Droit de Préemption), délivrer une notification écrite (la Notification d'Achat) à la Partie Venderesse qui devra:

- a. confirmer que la Partie-Non-Cédante désire exercer son Droit de Préemption;
- b. confirmer si elle désire se porter acquéreur des Actions Offertes en surplus de sa Proportion de Partie Prenante, en identifiant le nombre d'Actions Offertes en surplus de sa Proportion de Partie Prenante qu'elle souhaite acquérir; et
- c. fixer une date et une heure de réalisation de l'achat des Actions Offertes pour lesquelles elle souhaite exercer son Droit de Préemption qui (sous réserve de l'obtention de toute autorisation d'autorité de régulation ayant compétence pour les sociétés ou les fusions et de tout consentement d'actionnaires ainsi que de l'accomplissement et/ou de l'obtention de toute condition habituellement requise dans les délais habituellement prévus) ne devra pas intervenir plus de dix (10) Jours Ouvrables après la date de la Notification d'Achat; ou

(iii) dans le cas d'une Partie Non-Cédante qui est le Détenteur Eligible de Titres de Classe C ou l'Actionnaire Initial de Classe A, si il veut exercer l'Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A au lieu d'exercer son Droit de Préemption, donner une notification par écrit à la Partie Venderesse à cet effet et conformément à l'article 11, à la suite de quoi les termes de cet article s'appliqueront; ou

(iv) dans le cas d'une Partie Non-Cédante qui est l'Actionnaire Initial de Classe B et quand cela est applicable, si il veut exercer le Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B au lieu de l'exercice de son Droit de Préemption, donner une notification par écrit à la Partie Venderesse à cet effet conformément à l'article 12, à la suite de quoi les termes de cette clause s'appliqueront.

9.5. Si une Partie Non-Cédante n'a pas transmis une notification avant l'expiration de la Période d'Offre conformément à l'article 9.4, il devra être considéré qu'elle n'a pas exercé son Droit de Préemption et, si cela est applicable, dans le cas du Détenteur Eligible de Titre de Classe C ou de l'Actionnaire Initial de Classe A, le Droit de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/ de l'Actionnaire Initial de Classe A, et, dans le cas de l'Actionnaire Initial de Classe B, le Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B.

9.6. Si une Partie Non-Cédante a candidaté pour acquérir moins que sa Proportion de Partie Prenante d'Actions Offertes, le surplus devra être alloué (autant que faire se peut) à chaque Partie Non-Cédante qui a candidaté pour acquérir les Actions Offertes en surplus de sa Proportion de Partie Prenante, en proportion du nombre d'Actions détenues par toutes les Parties Non-Cédantes qui ont candidaté jusqu'à une allocation maximum du nombre d'Actions Offertes pour lesquelles elle a candidaté.

9.7. Si les Parties Non-Cédantes ne décident pas dans leur ensemble d'exercer leur Droits de Préemption en ce qui concerne le nombre total d'Actions Offertes, la Partie Venderesse sera autorisée à sa seule discrétion soit:

- (i) à annuler sa Notification d'Offre et retenir l'intégralité de ses Titres (dans ce cas, l'intégralité des Notifications d'Achat cesseront leur effet); ou

(ii) à transférer ou assurer le transfert de l'intégralité des Actions Offertes à la Tierce Partie Acheteuse sur la base de l'accord de vente et d'achat d'actions (sous réserve de l'obtention de toute autorisation d'autorité de régulation ayant compétence pour les sociétés ou les fusions et de tout consentement d'actionnaires ainsi que de l'accomplissement et/ou de l'obtention de toute condition habituellement requise dans les délais habituellement prévus) soumis à chaque Parties Non-Cédante conformément à l'article 9.2,

dans le cas mentionné au paragraphe (ii), dans une période de soixante (60) Jours Ouvrables suivants l'expiration de la Période d'Offre à un prix non inférieur au Prix d'Offre et aux Termes de l'Offre, à la condition que la Tierce Partie Acheteuse entre d'abord dans un contrat d'adhésion à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre. Cet article 9.7 sera soumis à tout exercice du Droit de Sortie du Détenteur de Titre de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A, et/ou Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B, si applicable. Si la Partie Venderesse ne parvient pas à vendre les Actions Offertes à la Tierce Partie Acheteuse, conformément à l'article 9.7 (ii), dans les soixante (60) Jours Ouvrables suivants l'expiration de la Période d'Offre mais sans préjudice des articles 8 et 13, elle sera interdite de transférer ou d'assurer le transfert, des Actions Offertes sans au préalable transmettre une nouvelle Notification d'Offre en conformité avec cet article 9.

9.8 La mise en oeuvre d'une procédure de Notification d'Offre selon le présent article 9 et la réalisation de tout résultat de vente et d'achat de Titres doit être et doit s'effectuer sans préjudice des droits et réclamations que toute Partie Prenante ou la Société peut avoir contre tout autre Partie Prenante selon les termes de tout Pacte d'Actionnaire qui peut être conclu de temps à autre.

Art. 10. Droit du Premier Offreur de Titres de Classe C.

10.1. Sous réserve de l'article 7, le Détenteur de Titres de Classe C peut transférer les Titres de Classe C consistant en au moins le Montant Minimum de Cession (ou l'intégralité de ses Titres de Classe C) à toute Tierce Partie Acheteuse, à la condition que, dans la mesure où le transfert proposé des Titres de Classe C a lieu avant ou à la date postérieure de huit (8) années après la date de Réalisation (la Période d'Offre pour les Titres de Classe C), le Détenteur de Titres de Classe C doit d'abord être en conformité avec les termes de cet article 10. Suivant l'expiration de la Période d'Offre de Classe C, cet article 10 cessera de s'appliquer à tout transfert de Titres de Classe C et l'article 9 s'appliquera à tout transfert de Titres de Classe C aux Tierces Parties Acheteurs.

10.2 Avant d'entrer dans un contrat avec une Tierce Partie Acheteuse, le Détenteur de Titre de Classe C devra délivrer une offre écrite (la Notification d'Offre pour les Titres de Classe C) à la Société et, dans la mesure où ils conservent des Titres dans la Société, l'Actionnaire Initial de Classe A et l'Actionnaire Initial de Classe B devront être informés de son intention de vendre et du nombre total de Titres de Classe C proposé à la vente (l'Offre de Titres de Classe C). La Société doit dès que possible confirmer avec l'Actionnaire Initial de Classe A et l'Actionnaire Initial de Classe B (si applicable) (un Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C) le fait que le Détenteur de Titres de Classe C a délivré une Notification d'Offre pour les Titres de Classe C et invite chaque Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C à préciser si ils seraient intéressés dans l'achat de l'Offre de Titre de Classe C.

10.3. Dans les vingt (20) Jours Ouvrables suivants la réception de la Notification d'Offre pour les Titres de Classe C, les Destinataires de l'Offre pour les Titres de Classe C conviendront d'un prix par Titres de Classe C avec le Détenteur de Titres de Classe C. Suivant cet accord, le Destinataire de l'Offre pour les titres de Classe C et le Détenteur de Titres de Classe C instruiront conjointement un praticien de renommée internationale reconnu dans le financement d'entreprise («corporate finance») qui sera indépendant des Parties Prenantes et nommé par un contrat entre le Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C concerné et le Détenteur de Titres de Classe C (et nommé pour l'instant par Président de la Bourse de Londres) (l'Expert) pour déterminer la juste valeur de l'Offre de Titres de Classe C calculée sur la base d'une vente de la Société en son ensemble (sans aucune remise du fait que les Titres de Classe C (sur l'exercice des Droits de Souscription) étant vendus représentent une part de détention minoritaire (la Juste Valeur). Dans le processus de détermination de la Juste Valeur, l'Expert devra prendre en considération toutes les transactions récentes (le cas échéant) impliquant des sociétés comparables, les actifs nets du Groupe et tout autre indice publié par ou pour le compte de la Bourse de Londres et toute autre bourse Européenne ou Américaine de taille et d'importance conséquente et en relation avec des sociétés de la même nature que le Groupe et tout autre intérêt divulgué envers la Société par un ou plusieurs acheteurs potentiels crédibles. L'Expert devra procéder à la détermination dans les trente (30) Jours Ouvrables à compter de son instruction. L'Expert agira en tant qu'Expert et non en tant qu'arbitre dans cette capacité et sa détermination devra être finale et ferme sauf en cas d'erreur manifeste. Chacune des Parties Prenantes devra coopérer avec l'expert pour rendre disponible de telles informations concernant le Groupe et ses affaires qu'il pourrait exiger pour fixer la détermination. Sous réserve de l'article 10.4, le coût des services d'un Expert devra être supporté par la Société. Le prix par Titre de Classe C déterminé par l'Expert ou par un consentement unanime entre le Destinataire de l'Offre intéressé pour les Titres de Classe C concerné et les Détenteur de Titres de Classe C devra être considéré dans l'objectif de cet article 10 comme le Prix.

10.4. Le Détenteur de Titres de Classe C peut révoquer toute Notification d'Offre pour les Titres de Classe C par une notification écrite adressée à la Société et au Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la date à laquelle l'Expert délivre au Détenteur de Titre de Classe C sa détermination écrite de la Juste Valeur. Quand le Détenteur de Titres de Classe C révoque toute Notification d'Offre pour les Titres de Classe

C conformément à cet article 10.4, le Détenteur des Titres de Classe C supportera les coûts de l'Expert concernant la détermination de la Juste Valeur.

10.5 Sous réserve de l'article 10.4., dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant l'accord ou la détermination du Prix (la Période de Droit de Première Offre), chaque Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C devra soit:

(i) délivrer une notification écrite au Détenteur de Titres de Classe C confirmant sa décision de ne pas acquérir l'Offre de Titres de Classe C; ou

(ii) si il désire acquérir l'Offre de Titres de Classe C, délivrer une notification écrite au Détenteur de Titres de Classe C qui doit:

a. confirmer que le Destinataire de l'Offre de Titres de Classe C désire acquérir l'Offre de Titres de Classe C et préciser la proportion de l'Offre de Titres de Classe C qu'il désire acquérir (la Notification d'Acquisition des Titres de Classe C); et

b. fixer une date et une heure pour la réalisation et l'acquisition de l'Offre de Titres de Classe C qui (sous réserve de l'obtention de toute autorisation d'autorité de régulation ayant compétence pour les sociétés ou les fusions et de tout consentement d'actionnaires) ne devra pas être plus tard que trente (30) Jours Ouvrables après la date de la Notification d'Acquisition des Titres de Classe C.

10.6 Si un Destinataire de l'Offre pour les Titres de Classe C ne délivre pas de notification avant l'expiration de la Période de Droit de Première Offre, il sera considéré comme n'ayant pas exercé son droit d'acquérir l'Offre de Titre de Classe C.

10.7. Dans le cas où il y aurait une Notification d'Acquisition des Titres de Classe C pour acquérir plus de Titres de Classe C offerts que disponibles, les Titres de Classe C offerts seront alloués au prorata conformément à la Proportion de Parties Prenantes des Destinataires de l'Offre de Titres de Classe C (et les Destinataires de l'Offre pour les Titres de Classe C seront considérés comme étant des Parties Non-Cédantes) qui désirent ainsi acquérir.

10.8 Si le Détenteur de Titres de Classe C ne reçoit pas une Notification d'Acquisition des Titres de Classe C concernant l'intégralité des Titres de Classe C Offerts (de tels Titres de Classe C Offerts restant étant une Vente de Titres de Classe C d'une Tierce Partie), le Détenteur de Titres de Classe C peut dans les six (6) mois suivants l'expiration de la Période de Droit de Première Offre vendre ou transférer l'intégralité (mais pas une partie) de la Vente de Titres de Classe C d'une Tierce Partie à toute Tierce Partie Acheteuse pour une rétribution payable immédiatement dès le transfert en numéraire qui n'est pas inférieure à 95% du Prix et selon toute autre condition que le Détenteur Eligible de Titres de Classe C peut décider à sa discrétion absolue, à la condition que:

(i) le Détenteur de Titres de Classe C devra notifier à la Société et aux autres Parties Prenantes par écrit le transfert proposé et l'identité de la Tierce Partie Acheteuse proposée avant d'entrer dans un contrat légal en relation avec ce transfert; et

(ii) le Cessionnaire entrera dans un contrat d'adhésion à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre et fournira la documentation prouvant que la vente n'a pas eu lieu à un prix inférieur à 95% du Prix.

Si le Détenteur de Titres de Classe C ne transfère pas les Ventes de Titres de Classe C d'une Tierce Partie à une Tierce Partie Acheteuse dans les six (6) mois suivants l'expiration de la Période de Droit de Première Offre, il sera interdit de transférer ou d'assurer le transfert, des Ventes de Titres de Classe C sans au préalable délivrer une nouvelle Notification d'Offre pour les Titres de Classe C conformément à cet article 10.

10.9. La Société et chaque Partie Prenante consent expressément au renoncement de tout droit de préemption et à tout droit de premier refus que ce soit selon tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre, selon les Statuts ou autrement et sans nécessité d'obtenir le consentement préalable de tout partie concernant une telle cession prévue par l'article 10.8 ci- dessus.

Art. 11. Détenteur Eligible de Titres de Classe C et Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe A.

11.1. Si une Partie Venderesse propose de transférer des Titres à une Tierce Partie Acheteuse conformément aux articles 9 et 10, la Partie Venderesse doit offrir au Détenteur Eligible de Titres de Classe C et/ou à l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) par le moyen d'une Notification d'Offre un droit, exerçable à la place de l'exercice de son Droit de préemption, de requérir de la Tierce Partie Acheteuse d'acheter une proportion des Titres détenus par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C et/ou l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) équivalente à la proportion du total des Titres détenus par la Partie Venderesse qui sont proposés au transfert à la Tierce Partie Acheteuse (Les Actions de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A) au Prix d'Offre et aux Termes de l'Offre (un Droit de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A) conformément à cet article 11, à la condition que, dans le cas dans lequel le transfert proposé par la Partie Venderesse à la Tierce Partie Acheteuse aurait pour conséquence que l'Actionnaire Initial de Classe A et l'Actionnaire Initial de Classe B cesseraient de détenir, de manière agrégée, 50% ou plus du Capital Social Dilué, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C sera autorisé à vendre l'intégralité des Titres de Classe C détenu par lui à la Tierce Partie Acheteur et les Actions de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A attribuables au Détenteur Eligibles de Titres de Classe C seront augmentés en relation.

11.2 Si le Détenteur Eligible de Titres de Classe C et/ou l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) exerce le Droit de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A conformément à l'article 9.4(iii), la Partie

Venderesse devra délivrer au Détenteur Eligible de Titre de Classe C et/ou à l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) une offre écrite au nom et pour le compte de la Tierce Partie Acheteuse d'acheter l'intégralité (mais pas une partie seulement) des Actions de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A au Prix d'Offre et aux Termes de l'Offre (l'Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A).

11.3. Si le Détenteur Eligible de Titres de Classe C et/ou l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) accepte l'Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A, la réalisation de la vente et de l'achat des Actions de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A conformément à l'Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A sera sous condition de la réalisation de la vente et de l'achat des Titres détenus par la Partie Venderesse à la Tierce Partie Acheteur et devra avoir lieu au même moment que cette vente.

11.4. La mise en oeuvre d'une Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A selon cet article 11 et la réalisation de toute vente et achat de Titres en résultant s'effectuera sans préjudice des droits et réclamations qu'une Partie Prenante ou la Société pourrait avoir contre une autre Partie Prenante selon tout Pacte d'Actionnaires qui pourra être conclu de temps à autre.

11.5. Si la Partie Venderesse ne délivre pas au Détenteur Eligible de Titres de Classe C et/ou à l'Actionnaire Initial de Classe A (si applicable) l'Offre de Sortie du Détenteur de Titres de Classe C/de l'Actionnaire Initial de Classe A, la Partie Venderesse ne sera pas autorisée à finaliser la vente envisagée avec la Tierce Partie Acheteuse et la Société ne devra pas enregistrer de transfert de Titres effectué en relation avec cette vente envisagée.

Art. 12. Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B.

12.1 Si l'Actionnaire Initial de Classe A propose de transférer plus de 25% du total des Titres existants dans la Société à une Tierce Partie Acheteuse conformément à l'article 9, alors l'Actionnaire Initial de Classe A doit offrir à l'Actionnaire Initial de Classe B par le biais d'une Notification d'Offre un droit, exerçable à la place de l'exercice de son Droit de Prémption, de requérir de la Tierce Partie Acheteuse d'acheter une proportion des Actions détenue par l'Actionnaire Initial de Classe B équivalente à la proportion du total des Actions détenu par l'Actionnaire Initial de Classe A sur les Actions qui sont proposées au transfert à une Tierce Partie Acheteur (les Actions de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B), au Prix d'Offre et aux Termes de l'Offre (le Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B) conformément à cet article 12.

12.2. Si L'Actionnaire Initial de Classe B exerce son Droit de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B conformément à l'article 9.4 (iv), l'Actionnaire Initial de Classe A devra délivrer à l'Actionnaire Initial de Classe B une offre écrite au nom de la Tierce Partie Acheteuse d'acheter l'intégralité (mais pas une partie seulement) des Actions de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B au Prix d'Offre et aux Termes de l'Offre (l'Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B).

12.3. Si l'Actionnaire Initial de Classe B accepte l'Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B, la réalisation de la vente et de l'achat des Actions de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B à la Tierce Partie Acheteuse conformément à cette Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B sera conditionnée à la réalisation de l'achat et de la vente des Actions détenues par l'Actionnaire Initial de Classe A à la Tierce Partie Acheteuse et devra avoir lieu au même moment que cette vente.

12.4. La mise en oeuvre d'une Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B selon cet article 12 et la réalisation de toute vente ou achat d'Actions en résultant s'effectuera sans préjudice des droits ou réclamations qu'une Partie Prenante ou la Société pourrait avoir contre une autre Partie Prenante selon tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre

12.5 Si l'Actionnaire Initial de Classe A ne délivre pas à l'Actionnaire Initial de Classe B l'Offre de Sortie de l'Actionnaire Initial de Classe B, l'Actionnaire Initial de Classe A ne sera pas autorisé à finaliser la vente envisagée à la Tierce Partie Acheteuse et la Société ne devra pas enregistrer de transfert d'Actions effectué en relation avec cette vente envisagée.

Art. 13. Le Droit de Sortie Forcé de l'Actionnaire Initial de Classe A.

13.1. Si l'Actionnaire Initial de Classe A ou n'importe lequel de ses Affiliés reçoit une offre pour une vente de l'intégralité des Titres conforme au principe du respect du pleine concurrence à une

Tierce Partie Acheteuse (une Offre d'une Tierce Partie), l'Actionnaire Initial de Classe A aura le droit (le Droit de Sortie Forcé) de requérir des autres Parties Prenantes (les Parties Restantes) de vendre (ou de s'engager à vendre) tous les Titres détenus par eux (les Actions de Sortie Forcée) à la Tierce Partie Acheteur au même prix (le Prix de Sortie Forcé) (qui devra être calculé par référence au nombre d'Actions de Classe C attribuables à ces Warrants sur une base d'exercice sans décaissement à la date de la réalisation proposée de l'Offre d'une Tierce Partie, calculé conformément à L'Instrument de Warrant et en supposant

que les Actions additionnelles ont été émises conformément à l'article 5.3) et aux selon les mêmes termes (les Termes de la Sortie Forcée) tels qu'offerts par la Tierce Partie Acheteuse aux Actionnaires Initiaux de Classe A ou à n'importe lequel de ses Affiliés conformément à cet article 13. Le Droit de Sortie Forcée de l'Actionnaire Initial de Classe A ne sera pas exerçable sauf et jusqu'à ce qu'il soit en conformité avec les conditions énoncées dans l'article 9 (dans cet objectif les Actions Offertes sont considérées comme étant l'intégralité des Titres détenus par l'Actionnaire Initial de Classe A au moment pertinent, le Prix de Sortie Forcé comme le Prix d'Offre et les Parties Restantes comme les Parties Non-Cédantes).

13.2. Quand l'article 13.1 est applicable, l'Actionnaire Initial de Classe A devra délivrer une notification (une Notification de la Sortie Forcée) au Parties Restantes et à la Société énonçant que l'Actionnaire Initial de Classe A exerce son Droit de Sortie Forcée, à la suite de quoi:

- (i) les articles 11 et 12 ne s'appliqueront pas à cette vente envisagée qui est soumise à la Notification de Sortie Forcée;
- (ii) les Parties Restantes doivent dans les trente (30) Jours Ouvrables à compter de la date de la Notification de Sortie Forcée délivrer à l'Actionnaire Initial de Classe A une notification acceptant de vendre (ou de s'engager à vendre) les Actions de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse conformément à cet article 13 (une Notification de l'Acceptation de la Sortie Forcée)
- (iii) si une Partie Restante délivre ou est sensée avoir délivrée une Notification de l'Acceptation de la Sortie Forcée, alors, sous réserve des termes suivants de l'article 13, elle doit vendre (ou s'engager à vendre) les Actions de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteur proposée au Prix de Sortie Forcée et aux Termes de la Sortie Forcée dans les soixante (60) Jours Ouvrables suivant l'acceptation de l'Offre d'une Tierce Partie par l'Actionnaire Initial de Classe A, et l'Actionnaire Initial de Classe A doit être autorisé à vendre (ou s'engager à vendre) leur Titres à la Tierce Partie Acheteuse sur les mêmes fondements, une telle vente ne sera permise qu'à la condition de l'obtention de toute autorisation d'autorité de régulation ayant compétence concernant les fusions ou de toute autre autorité anti-trust ainsi que de l'accomplissement et/ou de l'obtention de toutes conditions habituellement requises dans les délais habituellement prévus.

13.3. Si le Détenteur Eligible de Titre de Classe C s'oppose au Prix de Sortie Forcée, il doit être autorisé à requérir, aux frais de la Société, la nomination d'un Expert pour déterminer la Juste Valeur (sur les fondements précisés dans l'article 10.3) des Actions de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C. L'Expert doit être une institution indépendante et doit avoir été acceptée par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C et par l'Actionnaire Initial de Classe A conformément à la procédure décrite dans l'article 10.3. Si le Prix de Sortie Forcée est (i) concernant tout exercice du Droit de Sortie Forcé avant la date postérieure à huit années après la Réalisation, inférieure à la Juste Valeur ou (ii) concernant tout exercice du Droit de Sortie Forcée à ou après la date postérieure à huit (8) années après la Réalisation, inférieur à quatre-vingt-quinze 95% de la Juste Valeur, alors dans chaque cas, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C n'aura aucune obligation de vendre (ou d'assurer la vente de) toute Action de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse sauf si la rétribution agrégée à recevoir par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C est ajustée (i) concernant tout exercice du droit de Sortie Forcé avant la date postérieure à huit années après la Réalisation, pour être en équivalence avec la Juste Valeur ou (ii) concernant tout exercice du droit de Sortie Forcé à ou après la date postérieure à huit (8) années après la Réalisation pour être équivalent à quatre-vingt-quinze (95%) de la Juste Valeur, et toute Notification de l'Acceptation de la Sortie Forcée délivrée ou sensée avoir été délivrée selon l'article 13.2 prend fin et est dépourvu de tout effet sauf si le montant agrégé de la rétribution à recevoir par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C est ajustée. Si le Prix de Sortie Forcée n'est pas inférieur à la Juste Valeur (ou à quatre-vingt-quinze (95%) de la Juste Valeur le cas échéant) ou si la considération agrégée à recevoir par le Détenteur Eligible de Titre de Classe C est ajusté tel que décrit ci-dessus, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C sera obligé de vendre (ou d'assurer la vente des) Actions de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse au Prix de Sortie Forcé (ou, le cas échéant, la considération telle qu'ajustée) et aux Termes de la Sortie Forcée et l'Actionnaire Initial de Classe A doit vendre (ou assurer la vente de) leur Actions à la Tierce Partie Acheteuse sur la même base dans les soixante (60) Jours Ouvrables suivant l'acceptation de l'Offre d'une Tierce Partie par l'Actionnaire Initial de Classe A, une telle vente ne sera permise qu'à la condition de l'obtention de toute autorisation d'autorité de régulation ayant compétence concernant les fusions ou de toute autre autorité antitrust ainsi que de l'accomplissement et/ou de l'obtention de toute condition habituellement requise dans les délais habituellement prévus. Il est entendu que tout Détenteur de Titres de Classe C non qualifié comme Détenteur Eligible de Titres de Classe C doit être obligé de vendre (ou d'assurer la vente de) toute Action de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse au Prix de Sortie Forcée (mais pas à un prix inférieur au Prix de Sortie Forcée) selon cet article 13 (mais sans le bénéfice du droit de s'opposer conformément à cet article 13.3) quel que soit le montant du Prix de Sortie Forcée applicable.

13.4. Si la Notification de l'Acceptation de la Sortie Forcée expire selon l'article 13.3, l'Actionnaire Initial de Classe A devra être interdit de transférer, ou de réaliser le transfert, de ses Titres sans au préalable avoir délivré une nouvelle Notification d'Offre.

13.5 L'Actionnaire Initial de Classe B n'aura pas d'obligation de vendre (ou d'assurer la vente de toute Action de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse sauf si l'Actionnaire Initial de Classe B reçoit un IRR d'au moins vingt-cinq pour cent (25%) (diminué de tout dividende payé à l'Actionnaire Initial de Classe B jusqu'à présent) sur son Montant d'Investissement, par lequel l'Actionnaire Initial de Classe A pourra assurer l'ajustement à la hausse de la rétribution à recevoir par l'Actionnaire Initial de Classe B pour s'aligner sur ces conditions dans ce cas l'Actionnaire Initial de Classe B sera obligé de vendre (ou d'assurer la vente de) ses Actions de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse.

13.6 La réalisation de la vente et de l'achat des Actions de Sortie Forcée à la Tierce Partie Acheteuse selon le présent article 13 sera conditionnée à la réalisation de la vente des Titres de l'Actionnaire Initial de Classe A à la Tierce Partie Acheteuse et devra avoir lieu en même temps que cette vente.

13.7 La mise en oeuvre des Droits de Sortie Forcée conformément au présent article 13 et la réalisation de toute vente ou achat d'Action de Sortie Forcée en résultant s'effectuera sans préjudice de tout droit et réclamation qu'une Partie Prenante ou la Société peut avoir contre une autre Partie Prenante conformément à tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre.

Art. 14. Droits de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Classe C.

14.1. A tout moment à compter de huit (8) ans après la Réalisation, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C doit avoir le droit, aux frais de la Société de, nommer un Expert pour déterminer la Juste Valeur de tous les Titres détenus par lui au moment concerné (les Titres de Participation de Classe C Offerts). La personne de l'Expert devra être une institution indépendante au sujet de laquelle le Détenteur Eligible de Titres de Classe C et l'Actionnaire Initial de Classe C se sont accordés selon la procédure fixée à l'article 10.3 et sélectionné parmi KPMG, Deloitte and Touche, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers et une banque d'investissement reconnue à l'international. La détermination de la Juste Valeur sera communiquée promptement à toutes les Parties Prenantes.

14.2. Suite à la détermination de la Juste Valeur conformément à l'article 14.1, l'article 9 s'appliquera comme si le Détenteur Eligible de Titres de Classe C était la Partie Venderesse, les Actions Offertes seront considérées comme étant les Titres de Participation de Classe C Offerts, le Prix d'Offre sera considéré comme un prix équivalent à 95% de la Juste Valeur déterminée conformément à l'article 14.1 (le Prix d'Offre des Titres de Classe C) et la Période d'Offre sera considérée comme ayant commencé à la date de la notification de la Juste Valeur conformément à l'article 14.1. Si les Notifications d'Achat concernant tous les Titres de Participation de Classe C Offerts ne sont pas reçues avant l'expiration de la Période d'Offre en vertu du présent article 14.2, l'article 9, à compter de cette date, cessera de s'appliquer dans le cadre de tout transfert de Titres par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C, dans la mesure où un tel transfert est réalisé dans les six (6) mois suivant l'expiration de la Période d'Offre à un prix en numéraire équivalent à ou supérieur au Prix d'Offre pour les Titres de Classe C.

14.3. Si, dans les six (6) mois suivant l'expiration de la Période d'Offre en vertu de l'article 14.2, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C reçoit une offre pour la vente conforme au principe de respect de pleine concurrence de tous les Titres qu'il détient par une Tierce Partie Acheteuse (une Offre de Titres de Classe C d'une Tierce Partie) pour un prix par Titre équivalent à ou supérieur au Prix d'Offre pour les Titres de Classe C (le Prix de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C), la Détenteur Eligible de Titres de Classe C dispose du droit (le Droit de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C) d'exiger que toutes les autres Parties Prenantes vendent (ou s'engagent à vendre) tous les titres qu'elles détiennent (les Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée Titre de Classe C) à des Tierce Parties Acheteur au Prix de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C et, autrement, selon les termes offerts par ces Tierces Parties Acheteur (les Termes de l'Offre de Sortie Forcée Titres de Classe C) conformément avec le présent article 14.

14.4. Lorsque l'article 14.3 s'applique, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C doit notifier (une Notification de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C) les autres Parties Prenantes et la Société en stipulant que le Détenteur Eligible de Titres de Classe C exerce ses Droits de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C, à la suite de quoi, sous réserve des termes suivants du présent article 14, chaque Partie Prenante doit vendre (ou s'engager à vendre) les Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée Titres de Classe C aux Tierces Parties Acheteur au Prix de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C et selon les Termes de l'Offre de Sortie Forcée des Titres de Classe C endéans les trente (30) Jours Ouvrables suivant l'acceptation de l'Offre d'une Tierce Partie par le Détenteur Eligible de Titres de Classe C, et le Détenteur Eligible de Titres de Classe C doit être autorisé à vendre (ou s'engager à vendre) ses Titres à la Tierce Partie Acheteuse sur la même base.

14.5. La réalisation de la vente et de l'achat des Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée Titres de Classe C à la Tierce Partie Acheteuse en vertu du présent article 14 est conditionnelle à la réalisation de la vente des Titres du Détenteur Eligible des Titres de Classe C à la Tierce Partie Acheteuse et intervient en même temps que cette vente.

14.6. Si le transfert des Titres de Participation de Classe C Offerts et, éventuellement, les Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée, n'est pas intervenue dans les (6) mois suivants l'expiration de la Période d'Offre, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C doit être empêché de céder, ou s'engager à céder, les Titres de Participation de Classe C Offerts et les Actions Faisant l'Objet d'une Sortie Forcée Titres de Classe C tant qu'il n'est pas à nouveau en conformité avec la procédure complète établie par le présent article 14.

14.7. La mise en oeuvre d'un Droit de Sortie Forcée du Détenteur Eligible de Titres de Classe C en vertu du présent article 14 et la réalisation de toute vente ou achat de Titres en résultant doit se faire sans préjudice des droits, recours et réclamations qu'une Partie Prenante, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C ou la Société aurait à l'égard de toute Partie Prenante sous tout Pacte d'Actionnaire qui pourra être conclu de temps à autre.

V. Administration - Représentation

Art. 15. Directoire.

15.1. Composition du Directoire

(i) La Société est gérée par le Directoire composé d'au moins trois (3) membres, qui ne sont pas nécessairement des Actionnaires. Pour éviter tout doute, nulle personne ne peut être en même temps membre du Directoire et du Conseil de Surveillance.

(ii) Le Conseil de Surveillance nomme le ou les membres du Directoire et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Le ou les membres du Directoire ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles. Le Conseil de Surveillance peut nommer un ou plusieurs membres de classe A du Directoire et un ou plusieurs membres de classe B au Directoire.

(iii) Les membres du Directoire sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision du Conseil de Surveillance.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée en tant que membre du Directoire, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission de membre du Directoire. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste de membre du Directoire, la majorité restante des membres du Directoire peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine réunion du Conseil de Surveillance.

15.2. Pouvoirs du Directoire

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés, par la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts ou tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre, à ou aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance, sont de la compétence du Directoire, qui dispose de tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) A la demande d'un membre du Conseil de Surveillance et dans la limite d'une fois tous les trois mois, le Directoire remettra un rapport écrit au Conseil de Surveillance sur les progrès et le développement prévisible de l'activité de la Société. De surcroît, le Directoire transmettra promptement au Conseil de Surveillance, toute information ou tous événements susceptibles d'avoir un effet sensible sur la situation de la Société.

(iii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Directoire à un ou plusieurs agents du Directoire.

(iv) Le Directoire peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs membres du Directoire, dirigeants, gérants ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs membres du Directoire, le Directoire doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, accordés à ces membres du Directoire pendant l'exercice social de référence.

15.3. Procédure

(i) Le Directoire doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un membre du Directoire, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Directoire et des Assemblées Générales.

(ii) Le Directoire se réunit sur convocation de tout membre du Directoire, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui est en principe au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les membres du Directoire une convocation écrite de toute réunion du Directoire au moins soixante-douze (72) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont énoncées dans l'avis de convocation.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Directoire sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Directoire peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Directoire.

(v) Un membre du Directoire peut donner une procuration à tout autre membre du Directoire afin de le représenter à toute réunion du Directoire.

(vi) Le Directoire ne peut délibérer valablement et n'agir que si une majorité de ses membres est présente ou représentée y compris, si des classes de membres du Directoire ont été nommés par le Conseil de Surveillance, au moins un (1) membre de classe A du Directoire et un (1) membre de classe B.

(vii) Sous réserve de l'article 17.2 (iii) des Statuts (pour les Matières Soumises au Consentement du Conseil de Surveillance) et l'Article 18.2 (viii) des Statuts (pour les matières soumises à la décision de l'Assemblée Générale), les résolutions du Directoire sont valablement adoptées à la majorité des voix des membres du Directoire présents ou représentés, étant entendu que, si des classes de membres du Directoire ont été nommées par le Conseil de Surveillance, les votes en faveur de la résolution incluent aussi ceux d'au moins un (1) membre de classe A du Directoire et un (1) membre de classe B du Directoire. La voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix. Les décisions du Directoire sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les membres du Directoire présents ou représentés à la réunion, ou par le secrétaire (le cas échéant).

(viii) Tout membre du Directoire peut participer à toute réunion du Directoire par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Directoire sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Directoire dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(x) Tout membre du Directoire qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Directoire et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. Le ou les membres du Directoire en cause ne peuvent prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux Actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale, avant tout vote.

15.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes de deux membres du Directoire et (ii) si des classes de membres du Directoire ont été nommées par le Conseil de Surveillance, les signatures conjointes d'un membre de classe A du Directoire et d'un membre de classe B du Directoire.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 16. Responsabilité des membres du Directoire. Les membres du Directoire ne peuvent être tenus, à raison de leur mandat, personnellement responsables pour les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi sur les Sociétés.

VI. Conseil de surveillance

Art. 17. Conseil de Surveillance.

17.1. Composition du Conseil de Surveillance

(i) La Société est contrôlée par un Conseil de Surveillance composé d'au moins six (6) membres qui n'ont pas besoin d'être des Actionnaires. Pour éviter tout doute, nulle personne ne peut être en même temps membre du Directoire et du Conseil de Surveillance. Le rôle du président du Conseil de Surveillance sera conféré au Membre de Classe A du Conseil de Surveillance tel que proposé par les Membres de Classe A du Conseil de Surveillance.

(ii) Sous réserve d'un Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre, l'Assemblée Générale élit les membres du Conseil de Surveillance parmi lesquels:

a. trois sont nommés à partir d'une liste de candidats présentée par l'Actionnaire Initial de Classe A (les Membres de Classe A du Conseil de Surveillance). En cas de révocation d'un Membre de Classe A du Conseil de Surveillance, l'Actionnaire Initial de Classe A dispose du droit de proposer d'autres candidats à sa place pour nomination par l'Assemblée générale; et

b. un est nommé à partir d'une liste de candidats présentée par l'Actionnaire Eligible de Classe B (le Membre de Classe B du Conseil de Surveillance). En cas de révocation du Membre de Classe B du Conseil de Surveillance, l'Actionnaire Eligible de Classe B dispose du droit de proposer d'autres candidats à sa place pour nomination par l'Assemblée générale; et

c. un est nommé à partir d'une liste de candidats présentée par le Détenteur de Second Rang de Titres de Classe C et un autre est nommé à partir d'une liste de candidats présentée par le Détenteur PIK de Titres de Classe C (les Membres de Classe C du Conseil de Surveillance). Quand un Détenteur de Titres de Classe C est à la fois le Détenteur de Second Rang de Titres de Classe C et le Détenteur PIK de Titres de Classe C, ce Détenteur de Titres de Classe C peut proposer pour nomination et à partir d'une liste de candidats qu'il présente à l'Assemblée Générale deux (2) personnes comme membres du Conseil de Surveillance mais le nombre total de personnes nommées au Conseil de Surveillance ne devra pas excéder deux (2) En cas de révocation d'un Membre de Classe C du Conseil de Surveillance, le Détenteur désigné de Titres de Classe C nommé aura le droit de proposer d'autres candidats à sa place pour nomination par l'Assemblée Générale. Dans l'éventualité de tout refinancement ou de tout remboursement intégral de toute dette de second rang et de toute dette PIK qui serait due par Luxco II au Détenteur Initial de Titres de Classe C de temps à autre, les références à cet article 17.1 (ii) (c) à un Détenteur de Titres de Classe C sont censés être les références au Détenteur Eligible de Titres de Classe C qui seront autorisés à proposer pour nomination et révocation par l'Assemblée Générale les deux Membres de Classe C du Conseil de Surveillance conformément aux termes de cet article 17.1 (ii) (c) (Etant entendu que dans cette hypothèse, tout Détenteur de Titres de Classe C non qualifié en tant que Détenteur Eligible de Titres de Classe C n'aura pas le droit de proposer pour nomination par l'Assemblée Générale des membres du Conseil de Surveillance conformément à cet article 17.1(ii) (c)).

(iii) Dans l'éventualité où un investisseur supplémentaire acquiert conformément à l'article 9.1 (i) ou souscrit des Actions de la Société en échange d'espèces, et dispose du droit de proposer un candidat à nomination en tant que membre du Conseil de Surveillance, l'Actionnaire Initial de Classe A disposera du droit de proposer deux (2) candidats supplémentaires en tant que membre du Conseil de Surveillance.

(iv) Au sens de l'article 15.1 (ii) et (iii) des Statuts, le nombre de candidats à proposer pour nomination par l'Actionnaire Initial de Classe A, l'Actionnaire Eligible de Classe B, le Détenteur Eligible de Titres de Classe C, ou le Détenteur PIK de Titres de Classe C et le Détenteur de Second Rang de Titres de Classe C le cas échéant, et tout investisseur supplémentaire, devra toujours dépasser le nombre prévu de postes à pourvoir.

(v) L'Assemblée Générale fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les membres du Conseil de Surveillance ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles. La Société réglera tous les frais raisonnables pour un montant annuel maximum de dix mille euros (EUR 10.000,-) supportés individuellement par chaque membre du Conseil de Surveillance dans le cadre de leur participation à toute réunion à laquelle ils sont autorisés à participer (sous réserve, quand cela s'avère approprié, de la fourniture des reçus à cet effet).

(vi) Les membres du Conseil de Surveillance sont révocables (avec ou sans motif) par résolution de l'Assemblée Générale.

(vii) Lorsqu'une personne morale est nommée en tant que membre du Conseil de Surveillance, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission de membre du Conseil de Surveillance. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(viii) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

17.2. Pouvoirs du Conseil de Surveillance

(i) Le Conseil de Surveillance est, conformément à l'article 60 bis-11 de la Loi sur les Sociétés, autorisé à exercer le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire, sans pouvoir s'immiscer dans cette gestion et il peut exiger du Directoire de lui fournir les informations de toute nature dont il a besoin pour exercer ce contrôle.

(ii) Le Conseil de Surveillance doit recevoir, au moins tous les trois mois un rapport écrit du Directoire sur les progrès et le développement prévisible de l'activité de la Société et le Conseil de Surveillance recevra toute information sur tous événements susceptibles d'avoir un effet sensible sur l'activité de la Société.

(iii) Toutes les Matières Soumises au Consentement du Conseil de Surveillance requièrent le consentement préalable du Conseil de Surveillance exprimé conformément aux articles 17.3.

(iv) Le Conseil de Surveillance dispose d'un droit illimité de regard sur toutes les opérations de la Société et peut prendre connaissance, sans les supprimer, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes les écritures de la Société.

17.3. Procédure

(i) Le Conseil de Surveillance se réunit chaque fois qu'une décision doit être prise, et au moins tous les trois (3) mois conformément à l'article 15.2. des Statuts sur demande d'un membre du Conseil de Surveillance, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui est en principe au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins dix (10) Jours Ouvrables à l'avance, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont énoncées dans l'avis de convocation à la réunion. La convocation écrite comprend un ordre du jour écrit et la documentation correspondante à examiner durant la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

(iv) Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre du Conseil de Surveillance afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

(v) Le Conseil de Surveillance ne peut valablement délibérer ou agir que si au moins la moitié des membres du Conseil de Surveillance (y compris au moins deux (2) Membres du Conseil de Surveillance de Classe A et un (1) Membre du Conseil de Surveillance de Classe C) sont présents ou représentés. Si un quorum n'est pas atteint à une réunion du Conseil de Surveillance lorsque les affaires sont examinées, cette réunion est alors ajournée pour dix (10) Jours Ouvrables, en partant du principe qu'elle sera re-convoquée le jour en question à la même heure et au même lieu. Pas plus d'un (1) ajournement ne peut intervenir pour une réunion. Le quorum requis à une réunion ajournée se compose de deux (2) membres quelconques ou plus du Conseil de Surveillance.

(vi) Les résolutions du Conseil de Surveillance sont valablement adoptées à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés. Chaque membre du Conseil de Surveillance a droit à un (1) vote. En cas d'égalité des voix à toute réunion du Conseil de Surveillance, la voix du président est prépondérante. Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à la réunion.

(vii) Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout membre du Conseil de Surveillance qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil de Surveillance et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. Le ou les membres du Conseil de Surveillance en cause ne peuvent prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. Un rapport spécial relatif à la ou les transactions concernées est soumis aux Actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale, avant tout vote.

VII. Actionnaire(s)

Art. 18. Assemblée générale des actionnaires.

18.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des Assemblées Générales.

(ii) L'Assemblée Générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(iii) Sans préjudice des questions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale en vertu de la Loi sur les Sociétés, les Matières Soumises au Consentement de la Majorité Qualifiée devant être approuvées avec le vote affirmatif d'une Majorité Qualifiée (sauf quand la Loi sur les Sociétés exige une majorité supérieure des votes)

(iv) Chaque Action donne droit à un (1) vote.

18.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Directoire ou du ou des commissaires aux comptes. Les Actionnaires doivent y être convoqués à une Assemblée Générale à la demande des Actionnaires représentant plus de un dixième (1/10) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au Luxembourg, à l'heure et au lieu précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être nécessairement un Actionnaire), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à l'assemblée de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à l'assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à l'assemblée.

(vii) Tout Actionnaire peut voter au moyen des formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont considérés comme nuls.

(viii) Sous réserve de l'article 18.1 (iii) des Statuts, les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté, excepté:

- dans la mesure où la Loi sur les Sociétés ne requière une majorité supérieure de vote; et/ou
- si elles concernent des Matières Soumises au Consentement de la Majorité Qualifiée auquel cas, pour que les résolutions soient adoptées, elles doivent de surcroît inclure le vote affirmatif de la Majorité Qualifiée.

(ix) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale est convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations indiquent la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que les résultats de la précédente Assemblée Générale. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Aux deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées (sous réserve, le cas échéant, de l'article 18.1 (iii) des Statuts).

(x) Lorsque toutes les actions sont sous forme nominative et représentent l'intégralité du capital social, les convocations ne doivent pas nécessairement être publiées mais sont envoyées par lettre recommandée aux actionnaires.

(xi) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 19. Actionnaire unique. Lorsque le nombre des Actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'Actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Sociétés à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux Actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet Actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'Actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

VIII. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 20. Exercice social et approbation des comptes annuels.

20.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

20.2. Chaque année, le Directoire dresse le bilan et le compte de pertes et profits ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des dirigeants, membres du Directoire et commissaire aux comptes envers la Société.

20.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Directoire remet aux commissaires aux comptes un rapport sur les opérations de la Société, ainsi que les pièces justificatives s'y rapportant. Le commissaire prépare ensuite un rapport exposant ses propositions.

20.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le Jour Ouvrable suivant.

Art. 21. Commissaires aux comptes / Réviseurs d'entreprises.

21.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

21.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

21.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires aux comptes ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 22. Affectation des bénéfices.

22.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint un montant égal à dix pour cent (10 %) du capital social.

22.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (qui sont, afin d'éviter tout doute, après le paiement des montants cumulés ou dus en vertu de toute dette) et elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter, dans tous les cas en respectant les dispositions légales applicables et tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre.

22.3. Sous réserve (i) du respect des termes et conditions prévus par la loi (y compris mais sans s'y limiter à la disponibilité de réserves distribuables suffisantes et/ou de bénéfice net) et (ii) l'article 22.4 des Statuts, tout montant distribuable aux Actionnaires (le Montant Distribuable) que ce soit par le biais de dividendes ou de remboursement de prime d'émission ou autre réserve de capitaux propres sera alloué comme suit:

(i) premièrement, hors du Revenu Net Attribuable à Luxco II, une portion pour chaque classe d'actions qui correspond à leur participation respective de Titres (chacune une Portion de Classe), y compris les Titres (à émettre) émis à l'Actionnaire Initial de Classe B suite à l'exercice en numéraire de tous les Warrants (avec chaque Portion de Classe à allouer parmi les détenteurs des classes d'Actions concernées au pro-rata sur la base de leur participation respective dans lesdites classes; et

(ii) deuxièmement, le Montant Distribuable restant (le cas échéant) à tous les Actionnaires (alloué au prorata parmi des Actionnaires sur la base de leur participation respective dans la Société).

22.4. En cas d'exercice en numéraire des Warrants conformément à l'Instrument de Warrants, les détenteur d'Actions de Classe A, sur leur demande, ont droit à une distribution (par le biais d'un paiement de dividende, remboursement de prime d'émission ou autre réserve de capitaux propres) équivalente (i) au prix de souscription payé par le ou les porteurs des Warrants pour la souscription aux Actions de Classe C correspondantes plus (ii) tout montant compensatoire ayant réduit ce prix de souscription avant que toute distribution supplémentaire ne soit faite aux Actionnaires (le Dividende Spécial)..

22.5. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Directoire;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant,

augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Directoire dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les dividendes intérimaires doivent être distribués conformément aux articles 22.3. et 22.4 ci-dessus;

(v) prenant en compte les actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution d'un dividende intérimaire;

(vi) les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport adressé au Directoire qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies; et

(vii) une telle distribution est effectuée conformément à tout Pacte d'Actionnaires éventuellement conclu de temps à autre.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Directoire a le droit de réclamer le remboursement des dividendes intérimaires ne correspondant pas à des bénéfices réellement réalisés et les Actionnaires sont immédiatement tenus de rembourser l'excédent au prorata à la Société à la demande du Directoire.

IX. Dissolution - Liquidation

23.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

23.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux Actionnaires conformément aux articles 22.3 et 22.4 ci-dessus.

X. Dispositions générales

24.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

24.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Directoire peuvent également être données par un membre du Directoire conformément aux conditions acceptées par le Directoire.

24.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

24.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu par les Actionnaires de temps à autre.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus; l'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes en tant que membres du Conseil de Surveillance de la Société à compter de la date du présent acte et pour une période de six (6) ans, qui expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2019:

- M. Gerald Martens, né à Vienne, Autriche, le 14 décembre 1966, résidant au 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienne, Autriche, en tant que membre de classe A du Conseil de Surveillance;

- M. Ralph Martens, né à Vienne, Autriche, le 17 mai 1963, résidant au 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienne, Autriche, en tant que membre de classe A du Conseil de Surveillance;

- M. Ralph Lanckohr, né à Aachen, Pays-Bas le 18 juillet 1964, résidant au 14-16, Palais Liechtenstein, 1090 Vienne, Autriche, en tant que membre de classe A du Conseil de Surveillance;

- M. Matjaz Schroll, né à Celje, Slovénie, le 30 juin 1973, résidant au 10 Universitätsring, 1010 Vienne, Autriche, en tant que membre de classe B du Conseil de Surveillance;

- M. Paulose Eapen, né à Singapour, Singapour, le 27 août 1976, résidant au 40 Berkeley Square, Londres, W1J 5AL, Royaume-Unis, en tant que membre de classe C du Conseil de Surveillance; et

- M. Mark Rutledge, né à Toronto, Canada le 1^{er} octobre 1986, résidant au 40 Berkeley Square, Londres, W1J 5AL, Royaume-Unis, en tant que membre de classe C du Conseil de Surveillance.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat et/ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., avec plein pouvoir

de substitution, ainsi qu'à tout membre du conseil d'administration de la Société, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription de l'augmentation de capital dans le registre des actionnaires de la Société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ douze mille euros (EUR 12,000.-).

L'Assemblée est clôturée à 11.30 heures.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et à la demande de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: F. Deconinck, A. Chagaar, L. Decuber, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 04 avril 2014. REM/2014/780. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014052224/2406.

(140059120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

JPMP GCO Equity Investments, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 111.672.

Rectificatif du dépôt L140008277 du 15/01/2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/02/2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014027312/12.

(140032995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

Jeffa Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 65.791.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2014.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2014027308/12.

(140033260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

JC International Distribution Services GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 157.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014027307/10.

(140032763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

Jenny Assurances Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8278 Holzem, 17, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 173.542.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014027309/10.

(140032697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

J'y Crois S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 24, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 71.034.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 février 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014027304/10.

(140033068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

JA & BA Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 170.928.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2014.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2014027305/13.

(140032924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

JAS Worldwide, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.671.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014027306/11.

(140033312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

Industrielogistik Verwaltung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 140.380.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014027298/10.

(140032691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

Immobilière de l'Ouest, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 116.386.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMMOBILIERE DE L'OUEST
Société Anonyme

Référence de publication: 2014027295/11.

(140032945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

JS Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5720 Aspelt, 1, Um Klaeppchen.
R.C.S. Luxembourg B 171.544.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 février 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014027313/10.

(140033071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

Kaefer Wanner Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, Zone Industrielle Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 101.405.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KAEFER WANNER LUXEMBOURG SARL

Référence de publication: 2014027314/10.

(140032748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.

EIF Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 105.688.

Les comptes consolidés de CBRE European Industrial Fund CV au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014027771/13.

(140033718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MPT RHM Park, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 180.231.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014027995/11.

(140033930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MPT RHM Sonnenwende, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.222.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014027996/11.

(140033906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MPT RHM Vesalius, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.229.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014027997/11.

(140033929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MS Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 149.008.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L e Mandataire

Référence de publication: 2014027998/10.

(140034010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MONO Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 9, rue Pierre Werner.

R.C.S. Luxembourg B 95.538.

L'an deux mil treize, le six février.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Marie BECKIUS, indépendant, né à Luxembourg, le 16 décembre 1970, demeurant à L-6985 Hostert (Niederanven), 8, Roudenhaff,

Lequel comparant a déclaré être le seul et unique propriétaire des cent (100) parts sociales («l'Associé Unique»), représentant l'intégralité du capital social de la société «MONO LUXEMBOURG, ayant son siège social établi au 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 août 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1036 du 7 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 95.538

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter l'unique résolution suivante:

Unique résolution:

L'Associé Unique transfère le siège social au 9, Rue Pierre Werner L-6832 Betzdorf, et, par conséquent, modifie la première phrase de l'article 2 des statuts de la Société, comme suit:

« **Art. 2. (première phrase).** Le siège social est établi dans la Commune de Betzdorf.»

45840

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement huit cents euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J-M. BECKIUS, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11/02/2014. Relation: LAC/2014/6582. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 21.02.2014.

Référence de publication: 2014027988/34.

(140033420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MPT RHM Christiaan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.247.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014027990/11.

(140033729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

MPT RHM Holdco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.198.

Les statuts coordonnés au 21 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014027993/11.

(140033873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2014.

Illivama S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.323.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 20 février 2014, que la société HENLEY TRUST (LUXEMBOURG) S.à r.l. (anciennement dénommée GEERT DIRKX S.à r.l.) a cédé 100 (cent) parts sociales, qu'elle détenait dans la société ILLIVAMA S.à r.l., ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179323 à Marc Christian Theodorus VAN LISSUM, né le 17 juin 1978 à Amsterdam, Pays-Bas et demeurant à Oudevaartplaats 66/201, 2000 Anvers, Belgique,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Illivama S.à r.l.

Geert DIRKX

Gérant

Référence de publication: 2014027293/17.

(140032865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2014.
